"Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins" ..... et la persévérance qui manque le plus.

Bulletin météorologique

DEMAIN:—Neige et plus froid.

LE NOUVELLISTE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
23-25-27, RUE DU PLATON,
TROIS-RIVIERES.
TELEPHONES: Rédaction 588 Administration 573

PREMIERE ANNEE—No 30 | TROIS-RIVIERES, SAMEDI 4 DECEMBRE 1920 | DEUX SOUS LE NUMERO

M. L.-J. GAUTHIER MINISTRE

Le député de St-Hyacinthe et le premier ministre ont eu une longue entrevue, hier, à Ottawa

(De notre correspondant)

Ottawa, 4.—M. J. L. Gauthier, député libéral de St-Hyacinthe au fédéral, dont on a souvent mentionné le nom comme étant susceptible d'entrer dans le cabinet Meighen, est venu, hier, à Ottawa, et il a passé plusieurs heures enfermé avec le premier ministre. Rien de définitif n'a encore transpiré des négociations engagées par M. Meighen dans le but d'attirer un Canadien-français dans son ministère, ni des intentions de M. Gauthier de répondre à la demande du premier ministre, mais le député de St-Hyacinthe, au sortir de cet entretien, a simplement déclaré qu'il était tombé d'accord avec M. Meighen sur les questions impériales et sur la question de la protection. Il s'est renfrogné dans le silence le plus obstiné quand on voulut le presser d'autres questions plus directes.

De son côté, M. Meighen n'a pas été plus prolifique dans ses réponses. Il a admis qu'il avait eu une longue entrevue avec M. Gauthier, mais il n'a pas voulu en dévoiler le but et les secrets, se contentant de dire qu'il n'avait aucune révélation à faire, ajoutant que la rumeur de l'entrée de M. Gauthier dans le cabinet fédéral n'avait, selon lui, aucun fondement.

Malgré les réticences des deux intéressés, il est évident qu'il se brasse quelque chose dans la marmite fédérale et il ne serait pas du tout étonnant d'apprendre que M. Gauthier a été bombardé ministre une bonne journée, ce qui confirmerait d'ailleurs les rumeurs [illegible] depuis [illegible]

[illegible]

[illegible] Canadienne [illegible] Faits qui [illegible] entrée de M. L.-J. [illegible] libéral de St-Hyacinthe [illegible] fédéral dans le [illegible] Meighen, le "Journal" [illegible] les livres suivantes [illegible] d'une source officielle [illegible] tandis que M. Gauthier [illegible] ministre ont discuté du [illegible] entretien qu'ils ont eu hier la question impériale et celle de la protection, [illegible] jamais été question un instant [illegible] entrée de M. Gauthier dans [illegible] cabinet de M. Meighen. Le terrain sur lequel la discussion a roulé a été la question politique dans la province de Québec et M. Gauthier, en quittant Ottawa, dans le bref interview qu'il a donné aux journalists, a eu bien soin de spécifier qu'il était tombé d'accord avec le premier ministre sur la question impériale et celle de la protection du tarif, mais qu'il n'a pas été question d'autre chose durant son entrevue avec le premier ministre. La nouvelle que M. Gauthier entrerait dans le cabinet Meighen est donc [illegible] dénouée de fondement.

MORT EPOUVANTABLE

Saskatoon, 4.—L'imagination inventive d'Edgar Allan Poe n'aurait jamais pu concevoir une mort aussi horrible que celle de Nockolai Klufman, fermier [illegible] du district d'Horse Lake, mort dont tous les détails sont relatés dans un rapport transmis à la police provinciale.

Klufman a été pris dans une excavation alors qu'il était à creuser un puits sur sa ferme. En dépit des efforts [illegible] tentés par sa famille il ne put [illegible] de [illegible]. L'eau se mit à monter lentement dans le puits. Pouce par pouce elle engloutissait le malheureux, qui [illegible] de se voir mourir sans espoir de sauvetage. L'eau lui ferma la bouche, et il mourut. Avant de mourir, il [illegible] verbalement son testament, du fonds du puits, et dit adieu à sa femme et à ses enfants, debout sur la margelle, impuissants à sauver l'être cher.

John Bryska, un voisin fermier, s'offrit volontairement pour descendre dans le puits pour sauver Klufman. Il n'était pas descendu trois pieds, que Klufman lui cria de retourner. La terre se désagrégeant lentement, menaçait d'ébouler et de faire deux victimes au lieu d'une.

"Je meurs, je meurs," cria Klufman quelques secondes seulement avant que l'eau eut atteint la hauteur de sa bouche. Il appela alors sa femme et ses enfants de venir tout près du puits afin de les voir une dernière fois. Alors dans un sanglot de désespéré, il leur cria: "Je vous laisse tout ce qui m'appartient. Bien vous garde." [illegible]

LES ALLIES ET LA GRECE

(Presse Canadienne)

Londres, 4.—Le conseil suprême des Alliés a annonçé publiquement, hier, que si l'ex-roi Constantin était appelé sur le trône de Grèce par le plébiscite qui doit avoir lieu demain, en Grèce, les Alliés retirèraient à ce pays tout aide financier. Le conseil examine aussi la possibilité de représailles territoriales.

AJOURNEE A LUNDI

Par suite de l'absence du juge Désy l'enquête royale a été ajournée hier à lundi prochain, alors qu'elle sera tout probablement déclarée close

LE RAPPORT DU JUGE

L'enquête royale qui devait continuer ses séances vendredi avant-midi, a été ajournée à lundi à 10 heures. Le commissaire-enquêteur, le juge Désy étant à Biddeford, Maine, il lui fut impossible de revenir pour ce jour-là.

Jusqu'aujourd'hui, les spectateurs au Palais de Justice ont vu se dérouler toutes les scènes qui ont accompagné les négociations aboutissant à amener aux Trois-Rivières la manufacture de Seaux et Boîtes, la "Page Wire Fence", de macabre mémoire, la vente des débentures, l'historique de la vente des terrains Gouin et Dumoulin, la participation de tel et tel échevin à ces drames municipaux, enfin on a vu sur la sellette, pendant plusieurs jours, l'ingénieur de la cité subir avec flegme l'assaut de nombreuses accusations contre l'administration de son département, le plus important de la ville.

Que se passera-t-il lundi? Réserve-t-on quelque surprise aux amateurs d'imprévu? A-t-on quelque bombe à faire éclater? On apprend que tout simplement ce sera la clôture de l'enquête.

Au commissaire-enquêteur incombe la tâche difficile, la plus responsable qui est de démêler cet écheveau de témoignages de toutes sortes et de rendre une décision, faire un rapport marqué au coin de la justice et de l'impartialité.

Nous sommes persuadé que l'honorable commissaire-enquêteur se laissera guider par les faits et la preuve mis devant lui, et que tous et chacun des intéressés dans cette enquête seront satisfaits de la manière dont les procédures ont été faites. Il est tout probable que le juge Désy fera rapport au conseil de ville peu de temps après que l'enquête aura pris fin.

L'OASIS DES ASSOIFFES

(Service de la Presse Canadienne

Ottawa, 4.—La ville de Hull, située à la frontière de la province de Québec et de l'Ontario, a 20,000 habitants et elle publie une statistique prouvant que dans l'espace de 11 mois, jusqu'au 30 novembre dernier, 1,400 prisonniers ont passé les portes de sa prison. Sur ce nombre, seulement 5 pour cent étaient des habitants de la ville et tout le reste des étrangers. 90 pour cent des gens arrêtés l'ont été pour cause d'ivrognerie.

M. MOORE EST BATTU

(Service de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 4.—Les forces du parti ouvriers à Winnipeg ont manqué de bien peu de faire élire comme maire de la ville M. Moore pour l'exercice de 1921. M. E. Parnell, candidat des citoyens, a été élu par une majorité de 1,010 voix.

LA FINLANDE ET LA PAIX

Londres, 4.—Un télégramme aux Central News annonce que le parlement finlandais a ratifié le traité de paix avec la Russie des Soviets dans une séance qui a eu lieu hier, à Helsingfors.

L'ELECTION PRIMAIRE A LA C. DE C.

Les membres de la Chambre de Commerce se sont choisis vingt-quatre candidats pour les élections finales qui auront lieu vendredi prochain.

LES NOMS DES ELUS

L'élection finale va commencer immédiatement et le scrutin sera déclaré clos par les commissaires d'élection vendredi prochain, à 9 heure p.m.

L'élection primaire du bureau de direction de la Chambre de Commerce réorganisée des Trois-Rivières s'est terminé hier après-midi et le résultat du scrutin a été connu, hier soir.

Le "Nouvelliste" est heureux de donner les noms des vingt-quatre personnes qui ont été nommés comme candidats. Sur ces vingt-quatre candidats les membres de la Chambre se choisiront vendredi prochain les douze officiers qui feront partie du bureau de direction pour l'année courante. Les élus sont:

MM. C. H. [illegible] Hon. Bisson, D. [illegible] Anselme Dubé, [illegible] Garié, [illegible] Forrill, Maurice [illegible] Vérd, W. S. Baptist, [illegible] Whitehead, J. L. Durand, [illegible] Poisjoli, Alp. [illegible] Trudel, Jacques Bureau, Vivian Burrill, Victor Abran, J. B. [illegible] Lambert, H. J. [illegible]

[illegible] noms suivent [illegible] nom [illegible]

[illegible] Frank Ritchie [illegible] Gélinas, Alf. Garon.

[illegible] nommés un [illegible] composé [illegible] [illegible]

Le secrétaire [illegible] MM. Abran, [illegible] Jeffery et Villeneuve [illegible] plusieurs assistants, [illegible] des bulletins sans [illegible] bulletin [illegible] dans laquelle [illegible] trouvait.

L'élection [illegible] dat [illegible] scrutin sera déclaré clos vendredi [illegible] 10 [illegible] heure de l'après-midi.

LES NOUVEAUX MEMBRES

Nous donnons ci-dessous la liste complète des nouveaux membres qui ont signé leur adhésion à la Chambre de Commerce.

Aboud N. A., Abran Victor, Adams

(Suite à la Page 5)

L'IMMIGRATION

(Service spécial du "Nouvelliste")

Londres, 4.—Suivant les avis reçus d'Ottawa, le surintendant de l'Immigration, M. Smith, a donné ordre à tous ses agents à travers le pays de diminuer l'immigration au Canada.

La raison donnée par Ottawa est que la situation industrielle des Etats-Unis force un grand nombre de canadiens à revenir au pays natel.

Cependant si les conditions s'améliorent il est fort possible que l'immigration des anglais au Canada établira un record en 1921. De nombreuses demandes sont faites par des hommes qui ont fait du service durant la guerre et obtiennent leur passage gratuitement sur les navires transatlantiques.

Ces appliquants sont cependant obligés d'attendre plusieurs mois avant de traverser au Canada.

Au printemps une forte campagne sera faite pour conduire des fermiers anglais en Ontario.

TRANSFERT DES PRISONNIERS

(Service de la Presse Canadienne)

Dublin, 4.—On apprend que le gouvernement a transféré la nuit dernière dans un camp, dont on ne donne pas le numéro à Ballykinler, le premier groupe de prisonniers Sinn-Feiners [illegible]

UNE EMEUTE EN CHINE

(Presse Canadienne

Changhai, 4.—Deux navires de guerre anglais et américains ont été envoyés en toute hâte à I-Chang, port de la province d'Hu-Peh, où des troupes chinoises se sont mutinées et ont saccagé et brulé une partie de la ville.

Un télégramme reçu d'Hankow, de l'agent de la Standard Oil Co., à I-Chang, dit que le pillage et l'incendie continuent, et que les pertes sont déjà très élevées. La vie des étrangers ajoute ce télégramme n'est pas en danger immédiat et l'on dit que des navires de guerre chinois sont sur les lieux.

UN PROJET IMPORTANT

M. J. H. Dansereau, ancien propriétaire du moulin Dansereau sur le St-Maurice, établirait une pulperie à Sorel

CONCESSIONS DU CONSEIL

M. J. H. Dansereau, ancien propriétaire du moulin Dansereau, situé à l'entrée du St-Maurice, voisin de la Wayagamack, est le promoteur d'une pulperie à Sorel. Jeudi soir, le conseil de ville de Sorel, sous la présidence du maire M. W. G. M. Morgan, a adopté une résolution accordant certains privilèges avec promoteurs de cette manufacture qui certes va semer l'aisance et le bonheur, chez la classe ouvrière sorelaise.

M. J. P. A. Cardin, député au fédéral, J.-B. T. Lafrenière, président de la Sorel Light Co., Jos. Simard, gérant général de cette compagnie, H. H. Sheppard, directeur, A. Beauchemin, président de la Chambre de Commerce et l'échevin Beaubien sont du nombre des promoteurs.

M. J. H. Dansereau s'est engagé à construire une manufacture au montant de $7,00000. La pulperie sera construite sur les terrains Leclair. Le moulin produira en 1921, 40 tonnes de pulpe par jour et doublera sa production en 1922. Il y aura aussi une fabrique de papier à journal d'une capacité de 100 tonnes par jour.

C'est une heureuse nouvelle pour la ville de Sorel.

L'ARTICLE DIX

(Service de la Presse Canadienne

Genève, 4.—L'hon. Charles J. Doherty, ministre de la justice du Canada, a présenté aujourd'hui, à l'assemblée de la Ligue des Nations, un amendement au convenant visant à éliminer l'article X, celui qui a été l'objet des controverses les plus acerbes dans le passé. Cet amendement sera probablement référé au comité des amendements.

LA CHUTE D'ERIVAN

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 4.—Les troupes soviétistes se sont emparées d'Erivan, la capitale de l'Arménie. L'Arménie se serait formée en république soviétiste, selon un radiogramme reçu ici de Moscou. Les troupes de l'ancien gouvernement arménien se seraient mises à la disposition de l'administration soviétiste.

VICTOIRE BOLCHEVISTES

(Service de la Presse Canadienne)

Varsovie, 4.—Les bolchévistes ont annihilé les détachements de l'armée du général Balakovitch et les débris passent la frontière polonaise pour venir y chercher refuge, d'après les dernières nouvelles qui parviennent ici. Cela met fin aux plans du général de marcher sur Moscou avec une armée de millions de paysans qui se seraient levés comme un seul homme sur son passage.

LA POLICE A LE DESSUS

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 4.—Le correspondant à Dublin des Central News annonce que dans une embuscade tendue hier à la police, trois civils ont été tués. Il n'y a [illegible]

UNE GRAVE AFFIRMATION

ON SIGNALE UNE BAISSE DES PRIX

Les prix des différentes viandes ont diminué de beaucoup aux Trois-Rivières depuis la semaine dernière.

LE PRIX DU PORC

Quelques comparaisons intéressantes entre les prix d'aujourd'hui et les prix d'il y a 30 ans.

De nombreux symptômes permettent d'affirmer que la crise de la vie chère a atteint son maximum et que nous sommes arrivés à la veille de l'arrêt de la hausse générale des prix. Il ne faut guère s'attendre à une baisse très rapide, certains articles se vendront certes moins cher l'année prochaine qu'ils se sont vendus cette année, mais le coût moyen de l'existence ne sera pas très différent de ce qu'il est aujord'hui. De nombreuses raisons viennent à l'appui de ce raisonnement. D'abord les prix actuels des denrées sont en rapport des salaires, qui, eux, n'ont pas l'air de vouloir diminuer de si tôt. Et si l'on veut bien y réfléchir, on constate que le rapport entre les prix et les salaires est le même aujourd'hui qu'aux époques où les salaires étaient de beaucoup inférieurs. La constance entre les salaires et le coût de la vie, est une loi contre laquelle les revendications des unions ouvrières ne peuvent rien. L'ouvrier de 1920 qui gagne, selon les catégories, de $5. à $10. par jour, n'est pas plus heureux que l'ouvrier de 1914 qui ne gagnait que de $2.50 à $5.00 par jour.

Comme nous le disions tout à l'heure certaines denrées tendent à baisser, ainsi, à Trois-Rivières, ont constate déjà une baisse appréciable sur le prix de la vente de porc. La semaine dernière, le porc pesant se vendait 33 cents la livre, cette semaine, il vaut 20 cents seulement, ce qui fait une chute de 13 cents par livre, le porc léger valait 32 cents la livre la semaine dernière, nous le retrouvons cette semaine à 28 cents. Il en est de même pour l'agneau dont le quartier d'arrière valait 28 cents la livre et qui aujourd'hui se paye 20 cents; le quartier d'avant qui valait 22 cents la livre n'en vaut plus que 15. Il est vrai qu'il y a une hausse légère sur les œufs dont la première qualité passe de 85 cents à une piastre, mais à cette époque de l'année cette hausse n'a rien d'anormal. Les fourrures sont, dit-on, en grande baisse à Montréal, et cette baisse ne tardera pas à se faire sentir ici. Il en est de même pour beaucoup de marchandises chez les marchands de nouveautés qui attendent pour renouveller leurs approvisionnements, car ils prévoient pour le milieu où la fin du mois une diminution des prix assez appréciables.

Les logements aussi sont appelés à se louer moins cher l'année prochaine, la construction s'étant faite sur une assez grande échelle cette année. En somme, il ne faut pas trop se plaindre, la vague de baisse vient petit à petit et si les trifluviens veulent bien jeter un coup d'œil sur les prix qui se paient en France à l'heure actuelle ils béniront le ciel de les avoir fait vivre en Canada en l'an de grâce 1920. Ces prix, avec le tableau comparatif des prix que l'on payait à la fin du règne de Louis XVI en 1790, c'est à dire voilà 130 ans, et ceux que l'on payait en 1914 avec ceux que l'on paye aujourd'hui ou les ouvriers français gagnent de 5 à 9 piastres par jours selon les métiers, viendra à l'appui de notre thèse que le prix des denrées est toujours en rapport avec celui des salaires.

On payait en France, en 1790, la livre de pain 1¾ cent, en 1914, 3½ cents, en 1920 13 cents. La viande de bœuf se payait la livre en 1790, 6 cents, en 1914 18 cents, en 1920 $1.60. Le mouton en 1790 valait 6¾ cents, en 1914 19 cents, il vaut en 1920 $1.60 à $1.80. Le veau valait la livre en 1790, 6 cents, en 1914, 20 cents, il se paye en 1920 depuis $1.80 jusqu'à $2.00. Le porc lui se payait en 1790 également 6 cents, en 1914 16 cents, aujourd'hui il est hors de prix et se paye $2.00 la livre. Si nous abordons les volailles [illegible]

poulet qui se payait en 1914 d'une piastre à deux piastres ne peut pas s'acheter aujourd'hui à moins de $4.00 et même $7.00. Les canards valent $5.20, quant on les payait de 60 cents à $1.00 en 1914. Les œufs qui valaient de 16 sous à 36 sous la douzaine en 1914 valent aujourd'hui deux piastres 16 sous et tout est à l'avenant.

Le barrique de vin qui se payait 16 piastres en 1914 ne peut plus s'acheter à moins de $50.00.

Si maintenant les gens de Trois-Rivières se plaignent de la vie chère, qu'ils jettent un coup d'œil sur ces prix et leur envie de se plaindre sera calmée. Il ne s'en suit pas que nous ne devons pas désirer revoir la vie à des prix moins élevés que ceux que nous avons maintenant, mais nous croyons qu'il est plus que démontré que tant qu'on ne se résignera pas à voir les salaires diminuer, il ne faut pas entretenir grand espoir de voir la baisse atteindre des proportions très considérables. Les salaires, encore une fois, étant la cause principale de la [illegible]

LES DERNIERS RAPPORTS

(Presse Canadienne)

Vancouver, 4.—La législature de la province de la Colombie Anglaise est maintenant ainsi composée: libéraux, 25; conservateurs, 17; indépendants, 7. Il reste encore un siège dont les résultats sont incertains, c'est celui d'Atlin, les libéraux sont en tête, mais des abstentions peuvent faire que le candidat libéral soit battu au scrutin de ballotage.

LOGEMENTS OUVRIERS

Les échevins étudieront probablement lundi soir le rapport qu'ils ont récemment refusé de considérer

LE PARC ST-JEAN-BAPTISTE

Nous avons à maintes reprises parlé des logements ouvriers aux Trois-Rivières. Le conseil de ville sera appelé lundi soir à voter sur l'adoption du rapport que présentera la commission municipale nommée expressément par le conseil pour étudier le meilleur site pour construire ces logements.

Dans le dernier rapport qui devait être soumis au conseil, rapport qui n'a pas été présenté à l'étude des échevins, sur refus de considération de ces derniers, il était mentionné que les membres de la commission suggéraient le site du parc St-Jean Baptiste.

Le rapport qui sera présenté lundi soir ne peut contenir d'autre décision. Ce qu'il y a pis encore, c'est que le délai pour obtenir un montant du gouvernement expire au commencement de la semaine prochaine et qu'en conséquence si el conseil ne vote pas sur l'adoption du rapport des membres de la commission, c'en est fait des logements ouvriers aux Trois-Rivières.

IL SUBIRA UN PROCES

(Service dd la Presse Canadienne)

Ste-Véronique, 4.—Oscar Riopel a été condamné hier, à subir son procès sous l'accusation d'avoir assassiné Mme Clermont le 24 novembre. Le jeune Oscar Clermont, l'autre victime, a été témoin de l'assaut meurtrier. Le procès se déroulera devant la cour de Mont-Laurier.

POUR LES VETERANS

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4.—Le premier ministre a déclaré, hier soir, au secrétaire organisateur de l'association des vétérans, dont plusieurs se trouvent aujourd'hui sans travail et sans asile, qu'il tâcherait de leur trouver de l'emploi dans les travaux publics.

M. Llyod George prétend que plusieurs députés irlandais font partie de l'armée des Sinn-Feiners.

LA COMTESSE MARKIEWICZ

(Service de la Presse Canadienne)

Dublin, 4.—Le conseil du comté de Galway vient de passer une résolution demandant au parlement républicain d'Irlande d'entrer en pourparlers avec les autorités anglaises afin d'en arriver à une entente pour établir une trève entre les Sinn Feiners et les soldats anglais. Le conseil du comté de Galway est un corps composé uniquement de républicains irlandais. La résolution déclare que le gouvernement anglais devrait rappeler la défense faite au parlement républicain irlandais de se réunir, afin que celui-çi puisse nommer des délégués. Elle ajoute que le système actuel d'assassinat et d'incendie, de représailles et de contre-représailles nuit autant à l'Angleterre qu'à l'Irlande.

Il a été décidé que cette résolution serait envoyée au premier ministre M. Lloyd George, ainsi que la résolution du conseil suburbain de Galway appuyant l'appel fait par M. Roger N. Sweetman, un membre du parlement irlandais, pour North Wexfod, préconisant qu'une trève intervienne. Le bruit court que M. Sweetman n'agissait pas de son propre chef en faisant un semblable appel.

On annonce aussi que les corps des quinze policiers tombés dans une embuscade près du village de Macroom sont arrivés en Angleterre où on leur fera des funérailles militaires. La plupart des victimes étaient des vétérans de la guerre, qui avaient obtenu tous les honneurs militaires.

Un ordre publié par Dublin Castel dit: Les républicains extrémistes sont mis hors la loi et aucun gouvernement ne peut traiter avec des bandits de la sorte.

Bien que les meurtres et les assassinats continuent et que les attaques contre les forces du gouvernement britannique ne cessent pas, il est certain que les Irlandais pris en masse sont les premiers à souffrir et à déplorer les crimes commis au nom de la nationalité irlandaise. La révélation des plans pour porter la ruine jusque dans les villes anglaises et dont le commencement d'exécution, ces jours derniers et les incendies qui ont éclaté à Liverpool, ne prouvent que trop l'existence de ces projets, et contribuent à faire déclarer hors la loi les républicains extrémistes, continue la déclaration, et il est impossible de pouvoir traiter avec de tels gens dont les derniers actes ont dû faire perdre à la partie saine de la population irlandaise la confiance et le respect qu'elle pouvait avoir en eux.

D'un autre côté, M. Lloyd George vient de déclarer à la Chambre des Communes que certains membres du parlement irlandais, qui n'ont jamais occupé leur siège, font partie de l'armée des Sinn-Feiners. Il a été prouvé, continua M. Lloyd George, que tous les dignitaires irlandais sont de coeur avec ces gens et suivent passionnément leurs efforts.

Les documents qui ont été saisis chez M. de Valera, poursuivit le premier ministre, ont été joints à ceux que le gouvernement à l'intention de publier et ils prouvent que l'armée républicaine irlandaise trempait dans la conspiration organisée par l'Allemagne. On sait que M. Valera a opposé un démenti formel aux assertions du premier ministre anglais.

La cour martiale chargée de jugé la comtesse Markiewiez, M. P., pour la division St-Patrick de la ville de Dublin, a trouvé cette dernière coupable d'avoir voulu organiser un corps de Boy scouts pour les Sinn Feiners. La cour a réservé son jugement.

CALME A QUARNERO

(Service de la Presse Canadienne)

Triest, 4.—Les barques de pêcheurs qui vont et viennent sont les seuls signes de vie dans le golfe de Quarnero aujourd'hui. La nuit dernière a été tranquille et ce matin, à l'aube, rien ne venait troubler la quiétude qui a régné ici depuis plusieurs mois. Seuls, les pêcheurs de maquereaux pouvaient être vus sur la mer.

Le premier ministre Giolitti a annoncé, hier, au parlement italien que le gouvernement avait envoyé des ordres au général Caviglia, dont les troupes entourent Fiume, afin qu'il évite, dans la mesure du possible, tous incidents regrettables.

INCROYABLE HISTOIRE

La somnambule et le bijou retrouvé —Témoignage du docteur Geley

(Service spécial du "Nouvelliste")

Paris, 4. — Si incroyable qu'elle puisse paraître, l'histoire de cette barrette de diamants disparue qu'une somnambule a fait retrouver, en même temps qu'elle désignait la femme de chambre de la propriétaire du bijou comme étant l'auteur du vol, n'en est pas moins rigoureusement exacte.

Le docteur Gustave Geley, directeur de l'Institut métapsychique international, qui servit d'intermédiaire entre la victime du larcin et la somnambule, s'en porte garant. Le docteur Geley est un savant universellement réputé qui a fait sur les phénomènes de prémonition, de transmission de pensée, de communion mento-mentale et de clairvoyance des études très remarquées, et l'on relève, d'autre part parmi les membres du comité de l'Institut métapsychique des noms qui imposent l'universel respect, notamment ceux du médecin inspecteur général Calmette, de Camille Flammarion, du comte de Grammont, du professeur Charles Richet et du célèbre professeur italien Santoliquido.

Voici comment le docteur Geley a relaté cette étrange aventure à M. Geo. London, du "Journal".

"Une dame R..., que je ne connaissais nullement, se présenta un jour à l'institut et me conta qu'ayant perdu une barrette de diamants évaluée à 40,000 francs et soupçonnant sa femme de chambre de la lui avoir dérobée, elle avait résolu, devant l'inutilité de ses recherches personnelles, de consulter une "voyante". Elle me priait, à cet effet, de lui désigner quelques sujets éprouvés.

"Je tenai tout d'abord de dissuader Mme R... de son projet en la mettant en garde contre un espoir inconsidéré. Mais, devant son insistance, je dus finalement céder et lui désigna une voyante à l'état de veille, Mme B..., dont l'institut avait eu l'occasion de contrôler les remarquables facultés, et une voyante à l'état d'hypnose, Mme M..., dont le docteur Osty a observé les facultés intuitives.

"Mme B... se récusa pour des raisons de convenance personnelle. Elle dit simplement à sa visiteuse en la reconduisant: "[illegible] que vous retrouverez [illegible] journal."

"Quant [illegible] dans l'état d'hypnose, elle déclara formellement que le bijou soustrait par la femme de chambre de Mme R... avait été placé par la voleuse, prise de crainte, dans une pièce dont elle donna la description et qui se trouvait en fait être le salon de Mme R... Elle indiquait que le bijou, "brillant et long", avait été [illegible] comparable par terre près [illegible] fenêtre.

"La barrette fut en effet retrouvée à la place [illegible] par la seconde voyante et elle se trouvait dissimulée sous un [illegible] comme l'avait prévu la [illegible]. Les deux prédictions étaient [illegible] exactes.

"Le docteur Geley [illegible] ailleurs en connaissance [illegible] dans un cas tout à fait analogue à celui que les journaux ont signalé. Il s'agit d'une bague volée par une cuisinière et retrouvée dans le tiroir d'un buffet sur les indications d'une somnambule.

"Cependant, si édifié qu'il soit sur l'existence de phénomènes métapsychiques, le docteur Geley estime que les [illegible] sont intéressants mais non [illegible] probants et que l'hypothèse de simples coïncidences n'est pas insoutenable.

"Pense-t-il néanmoins, qu'on puisse avoir recours, dans une certaine mesure, à des facultés extra-lucides lorsqu'il s'agit de coopérer à l'action de la la justice?

A cette question, le docteur Geley répond catégoriquement par la négative.

"Nous sommes encore loin du temps où l'on pourra envisager, comme le suggérait ironiquement votre collaborateur Clément Vautel, le remplacement du greffier de chaque juge d'instruction par un médium. Notre science est encore trop imparfaite pour qu'il soit raisonnable de songer à entrer, même timidement, dans cette voie. En premier lieu, les faits de lucidité "bien établis" sont exceptionnels. Puis il importe de tenir compte des causes d'erreur, dont la plus fréquente est la lecture de pensée. Le sujet lucide peut se trouver suggestionné par la pensée du consultat et n'être ainsi que son écho inconscient. Il y a aussi des erreurs sans causes déterminées, des visions fausses que le sujet expose avec la même spontanéité et la même bonne foi que les visions réelles. Comment distinguer l'illusion de la vérité dans les récits des visionnaires? Il n'existe pas de critérium. En sorte qu'il faut conclure que, dans l'état actuel de l'évolution humaine, la lucidité n'a pas de véritable utilité pratique."

Mais, dans le domaine de la science théorique et de la pure philosophie, le docteur Geley reste passionné d'observations lucides. Il tient en effet pour acquis que les facultés psychiques débordent infiniment le cadre des capacités sensorielles et qu'il est d'une importance exceptionnelle d'essayer d'en pénétrer le mystère... jusqu'ici demeuré insondable.

Geo. London.

On a remarqué que M. Arthur Guilbert, marchand de chaussures de la rue Du Platon a fait l'acquisition d'une magnifique enseigne électrique qui certes, servira de décor à son magasin. Cette enseigne mesure 18 pieds de hauteur. Au haut est inscrit le mot "Chaussures", au bas "Shoes", et le les, de l'enseigne, en grosses lettres "Guilbert".

Nous félicitons M. Guilbert d[e son] initiative.

(Commun[iqué])

USINE : Rue Lejeune
BUREAUX : 148a Notre-Dame
Tél. Usine 1115
Tél. Bureau 1086
Tél. Soir 1031J-1031W-699

TROTTIER, VILLENEUVE & LACROIX Enrg.

Manufacturiers de Granit Artificiel, Pierre Ornementale et de Dimension, Blocs de Construction - - - - - -

Bureau chez Villeneuve & Vincent

148a RUE NOTRE-DAME · · TROIS-RIVIERES

FEUILLETON du "NOUVELLISTE" (9)

LA FAUTE D'AUTRUI

Par HENRI ARDEL

Elle eut un frisson et rejeta la page. C'étaient les autres qu'elle voulait relire, celles qui s'étaient échappées de son cœur brave le soir de ce même jour, après l'horrible écroulement de son espoir, celles aussi qu'elle avait écrites ensuite, quand il avait fallu se reprendre à vivre... Elle trouva:

[illegible] août, une heure du matin.

Ainsi je ne rêve pas... C'est bien vraiment [illegible] dans un cauchemar! que je suis rentrée ce soir après le concert du Casino où j'avais joué pour lui sans voir même dans toute cette foule l'autre visage que le sien, éclairé par ce regard que je sentirai encore dans ma dernière minute de vie... C'est bien réellement que le premier mot qui m'ait accueillie à mon retour a été celui-ci:

—Vite, mademoiselle, madame est très souffrante. Je ne sais que faire pour la calmer!

Souffrante! Elle que j'avais quittée paisible deux heures plus tôt!

Je me souviens que j'ai eu cette question:

—Que lui est-il arrivé?

Et tandis que je montais les marches en courant, j'entendais de vagues explications.

—Madame était revenue de sa promenade très émue. Elle avait lu une lettre, puis...

Je suis entrée, sans en écouter plus dans la chambre de ma pauvre chérie. Elle était d'une pâleur de cendre, avec des yeux de fièvre, le visage ravagé par l'expression des plus cruels jours. Ah! je n'ai pas eu besoin de la questionner!.. A ma vue, elle s'est dressée; et, tout de suite, dans une espèce de cri d'angoisse, d'horreur, de supplication, un cri d'être en détresse! elle m'a jeté ces mots que je donnerais tout! oh! tout! pour n'avoir pas entendus et que, sans relâche, j'écoute ma pensée redire.

—Thérèse, promets-moi, jure-moi que tu n'épouseras pas ce Philippe de Gardannes!

Je crois bien que j'ai dû la regarder comme si elle prononçait des paroles insensées...

Avec la même véhémence éperdue, elle répétait:

—Jure-le moi, Thérèse... Je te dis que c'est impossible, impossible!

Dans ma stupeur, je me rappelle avoir murmuré inconsciemment:

—Impossible, pourquoi?... qu'y a-t-il?

Et elle m'a répondu, incapable de mesurer ses paroles... Je sais maintenant la vérité, la vérité torturante qui s'est abattue sur moi, tellement imprévue, inouïe, que ma raison n'y croit pas encore... Pourtant j'ai entendu tous les détails qui la précisent, et je ne puis plus douter. J'ai beau me débattre ce qui est... Cette femme que... mon père a adorée, à qui il a tout sacrifié, famille, fortune, talent, tout, tout! cette femme qui est cause qu'il a fini misérablement, l'intelligence morte, parce que, rejeté par elle, qui l'avait affolé pendant des années, il a joué sa raison, sa vie, pour l'oublier, cette femme, c'est Mme de Gardannes!

Et cette chose affreuse est vraie. Et je ne puis croire que je rêve, que je souffre ainsi dans un cauchemar. Devant moi, j'ai le billet de Manuela d'Yriartès, un court billet très affectueux, qu'elle a écrit, je suis sûre, avec la pensée que ma pauvre chérie serait heureuse en le lisant. Elle lui disait son désir de la voir demain pour lui faire part "des sentiments que j'ai inspirés à un ami de son mari, M. de Gardannes, qui vient de la prier de plaider sa cause". Et puis des éloges sur lui, sur Mme de Gardannes aussi..

Et moi qui sais quelle fragile créature est aujourd'hui ma mère, impuissante à supporter la plus lointaine allusion même au passé, je devine la violente d'émotion qu'a soulevée en elle cette lettre, surtout après que, sur la plage, elle venait d'entrevoir cette femme.

O mère, qui es devenu mon enfant, je ne devrais songer qu'à ton angoisse, moi qui me croyais prête à n'importe quel sacrifice pour toi, et j'ai peur de moi-même; car je suis écrasée, surtout par malheur à moi!

Pendant que, dans sa fièvre, elle réveillait toutes les misères de cet horrible passé dont cette femme est l'âme, quelque chose en moi lui criait de se taire et de me laisser la grâce de douter encore, pour échapper à l'impitoyable conviction que nos deux vies, à lui et à moi, vont être séparées pour "jamais"! Et cependant ma bouche n'a rien dit... j'avais au contraire soif de tout savoir Mais ses paroles tombaient sur ma blessure comme le feraient des charbons sur une plaie vive. Je revivais ces jours dont elle parlait... Je la revoyais amaigri, et si triste qu'il me faisait sangloter quand j'étais toute seule...

Est-ce donc parce que maintenant "j'aime", moi aussi, que je comprends le supplice de ses heures d'agonie et ses efforts désespérés pour lutter contre le charme de "l'autre", qui s'était emparée de lui tout entier?... Que m'a-t-elle donc dit qui m'a fait tant de mal?... Ceci, je me souviens... Un jour, affolée de le voir échapper, quand elle l'adorait, elle a fait cette chose in[illegible] cette femme de ne pas le lui prendre... Et l'autre, sans se troubler, a tout nié, se faisant hautaine comme pour repousser une accusation insolente.

Quoi encore?... Ah! je ne me rappelle plus... Je n'ai plus dans l'oreille que sa voix entrecoupée, que l'accent dont elle m'a jeté, me regardant avec des yeux où il y avait de l'épouvante:

—Comprends-tu, Thérèse, qu'il serait monstrueux, qu'il est impossible qu'il existe même jamais l'ombre d'un lien entre le fils de cette femme et toi... que tu ne "peux" être sa fille!

Et je sentais en elle un tel soulèvement d'horreur à cette seule idée que la conviction qui existait en elle d'un obstacle invincible entre lui et moi me pénétrait toute, malgré la révolte de ma volonté!...

Ses pauvres mains se crispaient sur les miennes pendant qu'elle me répétait:

—Jure-moi, Thérèse, que tu ne la reverras plus, ni son fils!

Mais j'ai été lâche, je n'ai pas juré!... La force m'a manqué. Ne plus le revoir, lui! Est-ce que, volontairement je peux accepter un pareil sacrifice?... J'ai essayé de calmer avec des mots tendres, des promesses vagues, sa douleur exaspérée dont la violence m'effrayait. Enfin, épuisée, elle est tombée dans une sorte de torpeur.

Et je suis demeurée sans pensée, près de son lit... Combien de temps?... Je ne sais pas... La chambre était sombre. Par le fenêtre entr'ouverte, j'apercevais un ciel noir... J'écoutais stupidement le bruit de la mer... Puis, tout à coup, un besoin si aigu m'a étreinte de crier ma torture que je me suis mise à écrire... Comment même puis-je trouver des mots au milieu d'une pareille tempête morale!

Est-ce hier, ou y a-t-il des siècles que j'étais près de lui, à regarder ces vagues qui auraient dû me prendre, si la pitié existe dans le monde!

Deux heures du matin.

Je suis revenue près d'elle, croyant qu'elle m'appelait. Mais non; elle était toujours dans la même torpeur, livide, avec un visage de morte... Ainsi je l'ai vue déjà, il y a six ans, une nuit que j'ai crue la dernière pour elle... Et cette nuit-là... comment ai-je oublié?... j'ai fait cette prière, avec toute ma ferveur de petite fille croyante, qu'elle me fût laissée, au prix témérité folle! Elle a vécu, ma pauvre aimée. Maintenant je dois payer ma dette C'est juste... Mais c'est trop cruel! J'étais une enfant quand j'ai eu ce renoncement aveugle! Je ne savais pas ce que c'est que d'aimer!

Eh bien, non! je ne puis pas me résigner à la perdre "lui", maintenant qu'il m'a parlé! Je ne puis pas... Pourquoi est-ce que je supporterais le poids de la faute des autres? Un homme et une femme se sont aimés au mépris de tout ce qui les séparait. Qu'est-ce que cela me fait? J'ai soif, moi aussi de ma part de bonheur! Est-ce que déjà je n'ai pas souffert bien plus qu'à mon âge on n'a mérité de souffrir! Je Je n'en peux plus! J'ai besoin d'être heureuse comme de respirer, maintenant que je sais pouvoir l'être, autant plus que les autres créatures. Ah! Dieu! j'ai blasphémé l'amour... Je ne le connaissais pas... Aujourd'hui je le connais! Un être cher m'a pris ma pensée, mon âme, moi toute! Lui disparue de ma vie, c'est une tombe qui se ferme sur moi. Il m'a pris mon courage... J'étais vaillante... Et voici que j'ai peur de la vie, peur de cette justice qui exige de moi, innocente, j'expie pour ceux qui ont fait le mal!

Six heures du matin.

Toute la fin de la nuit, elle a divagué dans la fièvre. Mais les mêmes mots lui revenaient toujours, étant le cri de tout son être:

—Promets-moi, Thérèse... Emmène-moi... j'ai peur de la voir. Emmène-moi!

Il y a un moment, elle a ouvert les yeux; et, retrouvant sa pleine conscience, elle m'a murmuré:

—S'ils essayent de te prendre à moi, comme elle me l'a pris, "lui", j'en mourrai!... Je t'en supplie, emmène-moi!

Le médecin, qui sort d'ici, m'engage, lui aussi, à partir!

Savent-ils tous deux ce qu'ils me demandent?

Partir, c'est renoncer à "lui"! Aurai-je jamais le courage d'accepter cela? Et puis que lui dire, à lui qui ignore? Je ne peux pourtant pas lui avouer que nous sommes perdus l'un pour l'autre parce que sa mère est une misérable créature!... Il est impossible que ce soit par moi, à cause de moi, qu'il reçoive une pareille révélation!... Mais que pensera-t-il quand il saura que je le repousse?...

Oh! la nuit! la nuit en moi! Combien de fois ai-je répété ces mots pendant les dernières heures, pendant que je me débattais toute seule dans ce chaos sombre... Ah! je comprends, maintenant, l'insistance avec laquelle cette femme me refardait souvent! N'y a-t-il pas des instants où je ressemble à mon père tellement que, je l'ai senti plus d'une fois! ma présence même devient alors douloureuse à ma pauvre aimée?...

30 août, deux heures.

Cette interminable journée se traine Manuela et Lola sont venues. J'ai saisi un prétexte pour ne pas les recevoir: je les redoutais trop, elles qui auraient pu me parler de "lui".

Ma pauvre malade est toujours dans le même état de surexcitation qui l'épuise, me répétant sans cesse qu'elle veut partir, me suppliant de l'emmener... Et moi, toujours lâche, j'essaye de gagner du temps... J'attends!... [illegible] est ne peut changer! Alors com[illegible] l'espérance irraisonnée me reste encore lorsque le sacrifice m'[illegible] épargné?

Ah! c'est que j'ai l'égoïsme [illegible] che de mon amour, que je [illegible] désespérément contre la fatalité [illegible] gle, cruelle, monstrueuse!... mon être se révolte devant la sépar[ation] sans retour possible... Je ne l'ac[cepte] pas, je ne "peux" pas l'accepter!...

Et pourtant, déjà en moi la cer[titude] qu'elle s'accomplira... Je ne pu[is] [illegible] sa femme. C'est vrai! Tous ceu[x] [illegible] l'affirmeraient, avec la lucidité [illegible] d'individus désintéressés dans [illegible] question, ont raison. Je reconnais [illegible] eux qu'il existe entre lui et moi un [obs]tacle moral infranchissable... que [illegible] n'ai pas le droit de condamner [illegible] à une torture morale qui la brise[rait]. Je sais que mes révoltes sont vai[nes].

Ah! la vie est plus forte que [illegible] Elle nous broie...

Cinq heures [illegible]

—Je viens de le voir, "lui"...

J'étais dans le vestibule, donnant [illegible] ordre. Il avait appris que ma [illegible] était souffrante et venait s'informer. Il m'a aperçue dans l'ombre où j'[illegible] Quel visage avais-je donc pour que le sien, ait passé aussitôt une telle expression d'anxiété? qu'il m'ait interrogée avec cet accent?...

—Qu'y a-t-il?... Etes vous [illegible] point tourmentée?

Mais je comprends à peine ses paroles. Une seule idée était en moi [illegible] Etait-il possible vraiment qu'à [illegible] d'un passé mort nous fussions [illegible] "pour toujours"!... que jamais nous ne dussions nous retrouver [illegible] nous l'étions là-bas au bord de la [illegible] que jamais plus je n'eusse le droit [illegible] l'entendre me dire les mots qui [illegible] laient à lui?...

A suivre

SPORT

POURQUOI LES BOXEURS ANGLAIS SE FONT BATTRE

Par Georges Carpentier
(Ecrit spécialement pour le "Nouvel.")

Si l'on veut bien se donner la peine de voir la différence qu'il y a entre boxer et un combat de boxe, on verra de suite aisément pourquoi les boxeurs anglais se font battre. Ils ne se rendent pas compte de l'importance qu'il y a à combattre.

Le vice, en tant que vice, est mauvais et nullement désirable dans les toutes qu'elqu'elles soient, mais lorsque l'on forme un boxeur avec l'espoir qu'il deviendra célèbre et atteindra la fortune, on devrait lui donner non pas du vice mais une certaine malice, et la détermination de vaincre ou de mourir.

Un boxeur doit être dur, impitoyable, sans compromission. Il doit entrer dans l'arène avec l'idée bien arrêtée de frapper dur et de toutes ses forces. La question de frapper fort n'est pas moins une science que la boxe pure et simple.

Fitzsimmons n'était-il pas un scientifique, et n'en était-il moins le plus terrible des boxeurs qui soient entrés dans l'arène. Il ne s'est jamais ménagé lui-même ni son adversaire. Et que dire de Jeffries? Je ne parle pas de ce Jeffries qui fut à moitié tué à Reno dans son combat contre Jackson, le pugiliste le plus impossible de l'histoire, car, dans ce combat, Jeffries n'était pas Jeffries, mais de Jeffries qui savait combattre de toutes ses forces et qui se fraya, par la force le chemin au titre de champion du monde. C'est ce qu'il fit certainement quand il combatit contre Jim Corbett.

La carrière de Bombardier Wells m'aidera à exprimeer ma pensée.

Je dirai d'abors que les critiques qui ont essayé de l'analyser se sont tous trompé. Ils ont dit qu'il avait un tempérament inapte pour l'arène. Je ne suis pas de cet avis.

L'éclipse de Wells n'est pas due à une question de mentalité chez lui. Il a été battu, c'est vrai, mais il restera pour l'histoire un des pugilistes les plus en vue et des plus remarquables de notre époque, pugiliste . Il est oublié aujourd'hui, parcequ'il n'a pas eu assez de méchanceté et n'a pas été assez sans merci.

Il a commencé sa carrière absédé par l'idée de combattre toujours dans les règles de l'art, avec délicatesse, au lieu de se convaincre qu'on n'obtient pas la victoire sans lui faire violence.

QUAND VOUS AVEZ UNE CHANCE NE LA LAISSEZ PAS ECHAPPER

Il avait battu Gumboat Smith, il pulverisa Al Palzer; devant lui, Gunner Moire eut l'air d'un novice Il me mit à deux doigts de la mort, moi-même à Ghent, dans la première round, mais, parce qu'il ne savait être impitoyable; parce qu'il avait toujours peur de blesser il s'est retenu d'en finir avec eux et moi même et de se débarrasser pour jamais de nous.

Quand votre adversaire est aux prises avec une difficulté, il n'y a qu'une seule chose à faire: "Knock him out". Le chat joue avec une souris parce qu'il sait qu'il a toutes les chances de son côté, mais il ne le fait qu'après avoir mis la souris hors de combat.

Un boxeur n'est jamais sûr de vaincre tant que son adversaire est debout Si Wells, après m'avoir knockouté, à la premièr round, avait serré les dents, contracté ses machoires à la seconde, si seulement il avait vu rouge et laissé la bête dominer en lui, il m'aurait mis hors de combat et il aurait peut-être brisé ma carrière.

Avec tout le respect qui lui est dû, je crois que les longues colonnes écrites au sujet de l'habilité d Wells ont eu beaucoup d'influence sur sa carrière qui s'est terminée en tragédie. Si on avait fait entrer dans la tête, à force de le lui crier dans les oreilles, qu'il ne serait rien à moins qu'il n'attachât une très grande importance au combat, je suis d'avis qu'il ne serait pas maintenant à la retraite.

Pour moi, bien que je ne l'aie jamais vu à ses débuts, Jim Driscoll sera toujours le modèle pour tous les pugilistes, modèle qu'ils devront essayer de copier. Driscoll est devenu un des plus grands hommes dans le monde de la boxe, non seulement parce qu'il était un boxeur exemplaire, mais parce qu'il pouvait combattre et parce que dans les combats il savait en mettre.

C'est comme Jimy Wilde, n'est-il pas un bon combattant, n'a-t-il pas pu, durant sa merveilleuse carrière, donner des coups de massue et vaincre tous ses adversaires? Je me suis contraint à lire tous les comtpe-rendus des combats dans lesquels cet Ecossais merveilleux a été engagé. Je connais que, comme boxeur, il a eu peu d'égaux, mais quand on lit tous ses combats on se rend compte qu'il a été

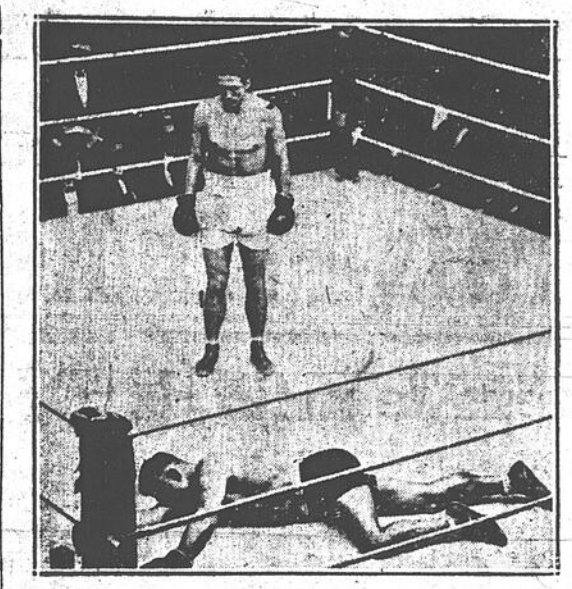

l'homme imbattable dans le monde entier, parce qu'il avait fait de lui-même un parfait combattant, sachant frapper et frapper fort. Les gens qui ne sont mesurés avec lui savent qu'il est parfois cruel, mais ce qu'ils traitent de cruauté n'est pas autre chose que de la science dans le combat.

IL L'AVAIT EMBROUILLE

Prenez par exemple mon compatriote. Charles Ledoux. Quelqu'un ayant quelque connaissances de la boxe dirait-il qu'il est quelque chose d'approchant du boxeur Joe Bowker? Certainement non.

Mais qu'est-il arrivé au National Sportin Club?

Par sa façon de combattre, Bowker faisait rire de Ledoux, il y avait des moments où Ledoux ne savait plus où il en était et, selon toutes les règles, Bowker aurait dû le mettre hors de combat, mais Bowker ne le fit pas. Il se contenta de marquer des points et de soulever l'admiration générale pour son habilité. Le résultat fut que Ledoux oublia tout-à-coup que, comme valeur, il était bien loin du boxeur anglais et, finalement, Bowker, avec toute sa science et son adresse, fut knockouté.

On a dit des milliers de fois qu'un boxeur devait toujours avoir le dessus sur un simple batailleur, ce n'est pas mon avis. Un bon boxeur peut risquer dans la dernière round d'être mis hors de combat par un coup durement porté.

Papke et Frank Klaus qui tous les deux, m'ont vaincu, m'ont en même temps convaincu qu'un homme qui n'est qu'un bon ou même un grand boxeur avait peu de chance et peu d'espoir de devenir champion du monde

ILS N'AVAIENT PAS DE STYLE MAIS ILS ONT VAINCU

Chacun de ces Américains m'ont prouvé qu'il pouvaient combattrez mieux que je ne pouvais le faire, que chacun de leur coup pouvait me faire plus de mal que je ne pouvais leur en faire. Il n'avaient pas de style, du moins ce que les Anglais appellent ainsi, mais prenez en ma parole, ils pouvaient se battre et ils se sont battus.

Ils m'ont défait et bien défait, et tous les éloges que l'on a pu faire sur ma façon de boxer dans les règles ne m'ont pas fait gagner la partie.

Depuis mon combat avec Papke, je ne suis jamais entré dans le "Ring" sans avoir l'idée bien arrêtée de mettre mon adversaire hors de combat aussi rapidement qu'il me serait possible de le faire. Même durant mon entrainement, je combats sérieusement et je demande à mon entraineur de combattre de même. Tous ils vous diront que ce ne sont pas l des combats d'entrainement et moi-même j'ai souvent reçu de leur part de terribles coups.

Mais il est possible que j'aie eu pour m'entrainer les meilleurs hommes de France qui savent ne pas m'épargner et mettr en moi l'ardeur du combat, et le désir de vaincre. Je ne veux cependant pas tomber dans l'habitude de faire de l'entrainement un combat perpétuel.

J'ai eu durant mes entrainements, l'aide de Papin, le champion français des poids-légers, qui a gagné une importante victoire à Londres. Marcel Thomas. Un des meilleurs poids moyen de mon pays qui a battu Dixie Kid un des meilleurs boxeurs nègre qu'il m'est été donné de voir Charles Ledoux et Fernand Champagne.

Tous ces hommes sont des combattants et je n'en veux pas d'autres dans mon camp. Mon idée est que le manque de combativité a été la cause de la parte de Darcy ce boxeur australien. J'espérais bien pouvoir le rencontrer après la guerre, sa mort m'a fait beaucoup de peine. Je ne peux pa imaginer une plus tragique fin d'une carrière si pleine de promesse.

Je ne sais pas, mais j'imagine, que tous les amis de D rcy pense que la fin de sa carrière commença quand il quitta son pays pour venir en Amérique afin dit-on d'éviter d'aller à la guerre. S'il était resté chez lui et avait rejoint l'armée comme tous les hommes de son pays, il aurait continuer à être un des hommes les plus populaires d'Australie. Il n'y eut pas eu de chose auquelles il n'aurait pas pu prétendre pouvoir atteindre. Je crois que le plus triste ce fut encore lui-même quand il arriva en Amérique de se voir si loin de sa mère patrie.

En Amérique il lui était interdit de boxer et dans son pays il était l'objet des critiques les plus sévères. Mentalement la lutt chez lui dut être horrible et le moral mina peu à peu le physique si bien qu'il fut incapable de résister à la première maladie qui s' mpara de lui.

Mais comprenons nous bien quand je me déclare partisan d'un combat sans merci, je ne veux pas parler de ces horribles boucheries que l'on a introduit depuis quelque temps dans les sports. Je veux parler d'un combat acharné, honnête, propre chevaresque d'un combat digne d'un homme.

La boxe ou le combat comme vous préférerez, et un jeu pénible et seulement les hommes qui n'ont pas peur qui sont durs au mal peuvent exceller dans ce genre de sport.

LE BILLARD

QUELQUES SOUVENIRS SUR LES MAITRES DU BILLARD

(Serivce spécial du "Nouvelliste")

Paris, 3.—La justice fait actuellement la guerre aux académies du billard. Est-ce à tort, est-ce à raison? N'ayant là dessus aucune lumière, je me garderai bien d'avoir une opinion. Tout ce que j'en sais, c'est que l'académie de billard a pour but, dit-on dans un camp, de développer le goût de l'art du carambolage, ce à quoi le camp justice répond qu'elle réussit surtout à développer le goût du jeu.

Ce qui est certain, c'est que le mot académie ne veut pas dire ici assemblée de célébrités du billard. Ces institutions, assez nombreuses et assez prospères dans Paris, ne sont point des instituts. Ce sont avant tout des cafés où les consommations coûtent aussi cher qu'ailleurs — et même un peu plus cher — ot où quelques amateurs font des "séries" sur d'excellents billards, tandis que dans l'une des salles de la maison, une assistance généralement nombreuse regarde des professeurs" faire de rapides parties de "rouge" ou de "trois bandes" et parie sur les chances de chacun.

Le "professeur" est , en effet, l'âme de l'académie de billard, et c'est aux plus célèbres d'entre eux qu'est due l'idée de créer ces sortes d'établissements

Le billard était beaucoup plus à l'honneur sous l'Empire et pendant la première moitié de l'existence de la République que maintenant. Il y avait notamment le café des Mille-Colonnes, le café de l'Opéra et le café du Grand-Balcon, où jouaient les maîtres d'alors, Mangin, Berger et Paysan. Mangin a laissé le souvenir d'un virtuose étonnant, et Berger la réputation de réussir les massés avec une mûstria qui ne fut jamais égalée.

A cette époque, les Américains n'avaient pas encore introduit chez nous la science de faire d'interminables séries en ramassant les billets dans les coins ou le long des bandes, et cependant Mangin faisait couramment des séries de trois cents points en plein billard. De cette époque encore date Mingot, qui inventa le "rétro". La première fois qu'il exécuta ce coup nouveau en public, ce fut un beau tapage: on crut à des billes trisquées et son adversaire réclama un autre jeu. Mais Mingot continua à faire des effets à revenir étourdissants — ce qui nous aurait aujourd'hui d'une simplicité enfantine.

Sans être vieux comme le monde, le billard est un jeu ancien. Charles IX et Louis XIV furent d'excellents joueurs, mais ils jouaient avec des queues qui ressemblaient à de simples bâtons: le procédé — ce petit morceau de cuir qui permet de faire de l'effet et qui a révolutionné l'art de jouer — est d'invention relativement récente: il ne date pas d'un siècle.

Le président Grévy fut un passionné du billard. De 1879 à 1887, pendant les huit années de son séjour à l'Elysée, il ne laissa guère passer de jour sans faire sa partie, après le déjeuner. Il était à ce jeu d'une force peu commune et rendait des points à tous ses invités, parmi lesquels il y eut souvent Jules Simon, Charles Floquet et Jules Ferry. Mais je m'éloigne des professeurs, c'est-à-dire des professionnels que les académies de billard firent connaître au public.

L'un des plus célèbres, que tous les Parisiens ont vu jouer, avant la guerre, à l'académie de l'Olympia, fut Vignaux. Il était grand et avait sur la tête une forêt de long cheveux bouclés qui le faisaient ressembler à Charles Garnier. Sa réputation ne tarda guère à traverser les mers et il fut vite considéré, en Amérique, comme le champion d'Europe, quelque chose comme le Carpentier du billard.

Les provocations affluèrent. Les Américains avaient d'excellents champions et se croyaient d'autant plus certains de vaincre Vignaux que celui-ci ignorait l'existence de la fameuse "série américaine". Toute l'Amérique se passionna donc pour son match avec Slosson, en 1875. La partie commença mal pour notre champion. Il perdit la première manche. Cependant, il avait observé la façon de jouer de Slosson, et à la seconde manche, qu'il gagna, il exécutait la "série américaine" tout comme son rival. Il remporta la finale facilement, à la grande déception des parieurs américains.

Vignaux battit de nouveau Slosson en une inoubliable partie en quatre mille points, qu'il termina par deux séries remarquables: l'une de huit cents points et l'autre de six cent cinquante.

En 1882, il revint en Amérique pour se mesurer avec Scheffer. L'enjeu était de sept mille francs. Vignaux, toujours distrait, était arrivé à Chicago sans argent. Il lui fallait gagner coûte que coûte. D'autres n'eussent pu jouer sans émotion. Vignaux, lui, n'avait pas de nerfs: il joua avec une impaccable maîtrise de soi et battit brillamment Scheffer.

Plus tard, les meilleurs professeurs américains vinrent à Paris, et ceux qui eurent raison de Vignaux n'avaient plus à combattre qu'un champion vieilli qui ne possèdait plus ses brillants moyens.

Aujourd'hui, les académies de billard s'étant multipliées, les professeurs sont légion. Sauf Cure, qui est un scientifique et un artiste du jassé, il n'en est guère qui puissent prétendre à la virtuosité de leurs devanciers. Mais il y a des spécialistes très curieux, comme Ducasse, par exemple, qui est à peu près imbattable à la partie aux trois bandes.

Les grands matches d'autrefois sont, d'ailleurs, devenus de plus en plus rares, et c'est grand dommage, car une partie de mille points, au cadre, entre artiste de la valeur de Cure et de Vignaux, que j'ai vu jouer il y a quinze ou vingt ans, était réellement passionnante.

La jeunesse d'aujourd'hui aime, d'ailleurs, moins le billard que nous. Le tennis, le polo, le golf, l'automobile la sollicitent davantage — et je ne suis point de ceux qui trouvent qu'elle a tort.

LE BASKET-BALL

"Laurentide" et "Trois-Rivières" auront de bonnes équipes

Le "Trois-Rivières" aura une bonne équipe de joueurs de Basket-Ball cet hiver et il se mesurera ave plusieurs bons clubs de l'extérieur. Le "St-Maurice Paper" n'entrera pas en lice parce qu'il n'a aucun endroit où il peut s'entraner. On est actuell ment à construire une salle à cette fin au Cap de la Madeleine et le "St-Maurice" entrera en lice l'an prochain. Le "Laurentide" aura un club très fort. Swede Johnson est sur la défense et parmi les joueurs on remarque les noms de Rube Marquard et Swihart; ce dernier ayant été pendant deux ans capitaine du club "Yale".

—M. et Mme Hormisdas Raymond, qui demeuraient en ville, sont partis pour St-Léonard, où ils établiront leur domicile.

—M. Ernest DesCoteaux, de St-Grégoire, est de passage en notre ville.

UNE INTERDICTION

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 3.—Mgr Mannix, archevêque de Melbourne, s'est vu interdire de porter la parole à Bootle, un faubourg de Liverpool, samedi prochain, et même de s'y mettre les pieds, annonce l'"Evening Standard". Cette interdiction vient du Home Office et des autorités militaires. Le Home Office refuse toutefois de dire quoi que ce soit au sujet de l'archevêque.

Dublin, 3—On annonce officiellement que la compagnie de chemin de fer "Dublin and Southeastern" va suspendre tous ses services à partir de la semaine prochaine et avis de ce "lockout" vient d'être donné au 2,000 employés qui sont encore à son emploi. La cause de cette fermeture de tout le réseau, qui signifie l'arrêt complet du trafic sur cette ligne, est due au refus répété des employés de transporter des troupes.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Hon. J.-A. TESSIER, C. R.
F.-X. LACOURSIERE, B.A., L.L.
LEOPOLD DESILETS, B. A. L. L. L.
TESSIER, LACOURSIERE & DESILETS
Avocats et Procureurs
Bureau à Trois-Rivières, 19, rue Alexandre. Téléphone Bell 165
Bureau à Nicolet, Rue Notre Dame Boîte Postale 273

Hon. Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigué, C. R.
Hon Wilfrid Gariépy, C. R.
BUREAU, BIGUE & GARIEPY
AVOCATS
Edifice "POWER", Trois-Rivières

TELEPHONE 592
G. H. ROBICHON — HON METHOT
ROBICHON & METHOT
AVOCATS
EDIFICE BANQUE D'HOCHELAGA
ENTREE: Rue Hart, Trois-Rivières

François Désilets — Téléphone 511
Maurice Fortier
DESILETS & FORTIER
AVOCATS
25, rue Alexandre
Trois-Rivières

Edouard Langlois — M. L. Duplessis
Téléphone Bell 1000.
DUPLESSIS et LANGLOIS
AVOCATS
4, rue St-Joseph, Trois-Rivières.

L. R. GAGNE
AVOCAT
145, Rue Notre-Dame
(Route Nationale)
CAP DE LA MADELEINE.

MEDECIN

Téléphone 469
Consultations: 11 à 12 a.m. 3 à 5 p. m. 7 à 8 p. m.
Dr A. ACHPISE
MEDECIN-CHIRURGIEN
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris.
Ancien Chirurgien de l'Armée Française au front
Chirurgie générale et Maladies des femmes
Coin des Forges et Royale, Trois-Rivières.

MIEUX QUE CA

Avec des verres mal appropriés, mal ajustés, les objets vous paraissent confus, vos yeux se fatiguent facilement.

NOUS AVONS MIEUX QUE CA. Nos verres torics vous procureront le soulagement et le contories vous procureront le soulagement et le confort désirés.

J.-G. Bélanger, O. D.
447, ST-MAURICE, 447
TEL. 650j

Vente à L'ENCAN
VENDREDI
En outre de la vente régulière des chevaux, je vendrai QUATRE Sleighs de promenade.
Toute personne ayant des chevaux à vendre peut s'adresser ici, en aucun temps.
Nous achetons et vendons privément, tous les jours de la semaine.
Chevaux, voitures, harnais, etc.
ENCAN
OUS LES VENDREDIS, 2 hres P. M.
HOTEL MARTIN
14 Rue ST-GEORGES -RIVIERES

THEATRE GAIETE
VENDREDI et SAMEDI
3-4 DECEMBRE
Charles RAY
DANS
"HOMER REVIENT"
5 ROULEAUX
Aventures du Détective Flynn
"Le Serviteur Fantôme"
en rouleaux
ET UN SCREEN MAGAZINE
Par suite d'un retard incontrôlable de la CIE FOX, le 15ième épisode de L'EPOUSE 13, ne sera donné et continué que le VENDREDI 31 DECEMBRE

WHIST-CONCERT
MARDI
21 Décembre
A LA
SALLE STE-CECILE
AU PROFIT DE
L'EGLISE STE-CECILE
ENCOURAGEZ CETTE OEUVRE
BILLETS EN VENTE
CHEZ
MARTINEAU & FRERE
Coin St-Charles et Ste-Cécile

THEATRE IMPERIAL
Vendredi - Samedi
Officier 666

La popularité de cet acteur est encore plus grande que celle de son frère "MAT" et de "l'ex-mari de Mary Pickford" Owen.

JOE RYAN
JEAN PAIGE
DANS
HIDDEN DANGERS
Cette superbe série achève et la situation se corse de plus en plus.
Ne manquez pas le dénouement.
Aussi une comédie supérieure
SNOB POLLARD
Voyez ce programme

MACDONALD'S
"Pilot"
Tabac à Fumer
1/9 lb. 15¢ le paquet
H.C. FORTIER Agent Vendeur MONTREAL

LE "NOUVELLISTE"

Quotidien édité et publié par
LA CIE DE PUBLICATION LE "NOUVELLISTE" LIMITEE
ROMUALD BOURQUE, gérant

REDACTION et ADMINISTRATION
23-25-27 rue du Platon, - Trois-R vières, P. Q.

TELEPHONES : Rédaction, 588
Administration 573

Membre de la Presse Associée Canadienne
Correspondants dans tous les centres du district
Représentants spéciaux Ottawa, Québec et Montréal

ABONNEMENT

VILLE, livraison à domicile, $6.00 par année; 60c par mois.
PAR LA POSTE, $5.00 par année.
ETATS-UNIS, $8.00 par année.

SAMEDI, 4 DECEMBRE 1920

FRANCE ET VATICAN

La nouvelle nous est parvenue, hier, que la Chambre des FDéputés, en France, venait de voter à une assez forte majorité, la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican. Pour quiconque a suivi, depuis la guerre, l'évolution à droite qui se fait en France, personne ne sera surpris que la chambre et le gouvernement se soient enfin décidés à prendre une mesure qui était réclamée par le pays tout entier. En effet, depuis la loi de séparation, depuis la rupture du concordat, les yeux se sont ouverts au pays de Jeanne d'Arc et de St Louis, et ceux qui jadis s'étaient taillé une popularité factice avec les guerres religieuses, ne peuvent plus espérer soulever les masses avec l'anti-cléricalisme. Ce fanatisme antireligieuses ne pouvait avoir qu'untemps dans un pays où le bon sens ne perd jamais ses droits et il est assez curieux de noter que le renouveau de la foi en France va de conserve avec une forte poussée de nationalisme.

Quand nous disons curieux, ce n'est pas dans le sens d'étrange que nous employons le mot, car il est au contraire très logique qu'il en soit ainsi. Le Français qu'il le veuille ou non, a une mentalité nationale façonnée par Rome, c'est-à-dire par l'église romaine, et, du jour où il revient vers ses traditions, il est tout naturel qu'il revienne vers Rome. La France, fille ainée de l'église, peut quelque fois, dans un mouvement d'égarement, renier sa foi, renier son atavisme chrétien mais on peut être certain qu'elle ne tardera pas à se reprendre et à reconnaitre son erreur.

Au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat [illegible] de Ramel, député royaliste et catholique de No[illegible] tribune et prononça ces paroles pro[illegible]

[illegible] rce que le chemin [illegible] s aperçevrez que [illegible] ei, vous y re-[illegible]

[illegible] y revenir, et elle [illegible] ous ne pouvons que [illegible] éliciter nous-mêmes au [illegible] La France reprend sa [illegible] du chef de l'église, nous sommes donc [illegible] d'espérer que l'on pourra redire encore "Dieu le veut per Francos". Les peuples du Levant, qui souffrent sous la botte des turcs, les chrétiens d'orient, qui avaient perdu tout espoir d'être un jour secourus, vont pousser un soupir de soulagement et attendre avec confiance la délivrance.

Ce n'est pas seulement un regain de foi, bien qu'il existe d'une façon très caractéristique, qui fait que la France tout entière demande depuis longtemps la reprise des relations diplomatiques avec Rome, car nous faisons exception des socialistes et radicaux socialistes, qui ne sont plus qu'une poignée de sectaires incarnés dane le cadavre politique de Caillaux, dans celui de Malvy et d'Almereyda, avec qui ils ont fait la sottise de se solidariser jusqu'à la fin.

Les indifférents eux-mêmes se sont ralliés à l'idée de renouer avec Rome, et la guerre a été pour ces derniers le "Chemin de Damas". Nous nous souvenons d'un article paru sous la signature de M. "Charles Maurras," répondant à ceux qui trouvaient que Rome, pendant les hostilités, ne rendait pas pleine et entière justice à la France. Voici en substance ce que disait cet article: "Vous réclamez justice du Saint Siège, vous reconnaissez donc implicitement qu'il importe plus que vous ne le pensiez jusqu'ici, que le pape vous approuve ou vous condamne, mais de quel droit demandez-vous justice d'un juge dont, depuis plus de quinze ans, vous méconnaissez l'autorité, d'un tribunal devant lequel vous faites défaut depuis de nombreuses années ?"

L'Angleterre, l'Autriche l'Allemagne, toutes les nations peuvent plaider leur cause devant Rome et seule la France doit emprunter la bouche d'un ambassadeur étranger pour faire entendre sa voix dans le grand procès de l'humanité qui s'instruit devant la chaire de St. Pierre. Avouez, continuait l'écrivain français, que vous avez mauvaise grâce à accuser la papauté de partialité à votre égard."

Ces choses la France entière les a comprises et nous ne doutons pas que, pressé par l'opinion publique, le Sénat, où on essayera de livrer un dernier assaut, ne ratifie le vote de la Chambre. C'est pourquoi, nous nous associons à la joie que le St. Père a manifestée en apprenant que l'enfant prodigue qui, comme toujours est le plus aimé, revenait enfin vers lui et vers ses antiques et magnifiques traditions.

EXEMPTION DE TAXES

Nous avons lu quelque part que la Cité de Québec doit présenter à la Législature de Québec un projet de loi demandant à ce que la loi des cités et villes soit amendée de manière à ce que les industries et manufactures ne soient plus exemptées de taxes, et conséquemment mises sur le même pied que les contribuables.

Nous ne sommes nullement surpris que la municipalité de la ville de Québec s'apprête à faire cette proposition, et nous ne serions pas surpris non plus que la cité de Montréal agisse de concert avec la cité de Québec, et voici pourquoi. Il est indéniable que les industriels et les manufacturiers sont plus enclins à construire leurs usines ou manufactures dans les grands centres où ils sont à la portée de tout, à l'abri de menaces de grèves, puisque la main d'œuvre est moins rare, et que d'autres raisons encore. S'ils choisissent les villes de moindre grandeur et de minime importance, c'est qu'ils ont certains avantages que ne leur offrent pas les grands centres, tels que Montréal et Québec.

Maintenant que cette loi soit adoptée, nous le disons sans hésiter, c'est la mort de l'industrie dans les villes de second rang, et encore davantage dans les petites cités qui n'ont pas dix mille âmes.

Par avantages, nous entendons l'exemption de taxes pendant un nombre d'années, comme celà s'est fait aux Trois-Rivières, comme celà se pratique partout. Si la ville des Trois-Rivières est aujourd'hui une ville populeuse et prospère, celà est dû aux importantes manufactures et industries qui opèrent dans les limites de la ville. Par avantages, nous entendons des boni accordés après être convaincus de la solvabilité et des promesses d'avenir de la manufacture qui fait la demande. On doit regretter aujourd'hui le refus que les échevins d'alors ont fait aux promoteurs de la St-Maurice Paper établie actuellement au Cap, manufacture qui a fait le Cap une ville populeuse et contribue à son progrès. Avoir accordé le bonus que l'on demandait dans le temps, nous verrions aujour d'hui cette compagnie établie aux Trois-Rivières, et la population serait beaucoup augmentée. Il est du devoir des échevins d'un conseil de ville d'exempter de taxes une usine ou une manufacture importante qui demandent ces privilèges, quand on ne peut se convaincre de la valeur des promoteurs.

Nous irons plus loin et nous demanderons à tous les députés des districts ruraux de voter contre tout projet de loi demandant à la Législature de radier de la loi des cités et villes cette clause d'exemption de taxes pour les industries et les manufactures. En agissant ainsi, ils n'auront pas à regretter le vote sage qu'ils auront donné, parce que ce sera un vote donné en faveur des cités et villes et du réveil commercial et industriel de leur région.

LE CANADA MAITRE CHEZ LUI

On a parlé et écrit maintes opinions sur les relations de la Grande-Bretagne avec ses colonies. Le "World" de Toronto se déclare carrément contre toute modification du Statuquo actuel. Ilne veut pas que le Canada se fasse mener par Downing Street.

"Nous voulons, ajoute le journal torontonien, conserver la souveraineté que nous avons acquise et nous ne permettrons à aucun conseil, conférence, parlement impérial ou tribunal extérieur d'avoir autorité sur le Canada. Nos gouvernants doivent être de notre propre choix. Ils ne peuvent transférer leurs pouvoirs à personne non désigné par le peuple. Ils ne sont pas les maitres, mais les serviteurs du pays. Ils ne peuvent transférer l'autorité qui leur a été conférée à d'autres délégués, à un gouvernement impérial quelconque. Les chevaliers de la Table Ronde font aussi bien de comprendre que le premier ministre Meighen ou n'importe quel autre premier ministre ne peuvent altérer d'un iota le droit absolu que possède le peuple de ce pays de gouverner le Canada. Ce pays appartient aux Canadiens et ils ont l'intention de le gouverner comme ils l'entendent. Lorsque nous aurons besoin d'un conseil de la part des lords ou de leurs semblables vivant ailleurs, nous le demanderons. Si des engagements contraires ont été pris par le gouvernement du Dominion, dans le passé, qu'on en rende compte au parlement et au peuple."

PRODUIRE BIEN

Parlant du projet d'un grand syndicat américain qui suggère de réduire la production afin de contribuer à la baisse des prix, voici ce que le confrère Edmond Cloutier, écrit dans le "Droit":

Il est bien d'autres moyens par lesquels le cultivateur canadien pourrait travailler à l'amélioration de notre vie économique. S'il ne veut ou ne peut pas, à cause du manque de main-d'œuvre, produire à haute tension—ce serait actuellement le moyen le plus expéditif—, qu'il améliore ses cultures, qu'il les sélectionne, qu'il s'applique surtout à produire la qualité encore plus que la quantité. Un des grands maux de notre vie économique dans tous ses domaines c'est la production de la quantité aux dépens de la qualité. Produisons beaucoup, bien et surtout bon, la demande sera moins nombreuse et le consommateur s'en portera mieux: l'offre sera considérée à sa valeur et l'effort équitablement rénunéré. Que d'avantages le cultivateur retirerait aussi de l'organisation de ses forces. Ce qui manque à nos cultivateurs ce sont pour leurs produits des débouchés qu'ils pourraient contrôler efficacement. L'organisation coopérative lui en offre les moyens par la protection dont elle le couvre et les activités et le progrès dont elle est le stimulant naturel. Production et organisation coopérative devraient être, il semble bien, le mot d'ordre des cultivateurs dans la crise actuelle. Du reste leur intérêt et les besoins du pays le réclament.

LA TACTIQUE

Le gouvernement fédéral suit toujours le programme tracé de remplacer, au service civil et dans les différents ministères, sitôt qu'une vacance se produit ,les Canadiens français par des citoyens de langue anglaise. Quand M. A. D. Decelles, conservateur de la bibliothèque nationale, fut mis à la retraite, le gouvernement le remplaça par un autre Canadien, M. Taché. Il se reprit cependant et nomma imprimeur du roi à la place de M. Taché, M. Mulvey. Hier encore on nous annonçait la nomination, au poste de sous-ministre adjoint ministère de l'Intérieur, de M. Roy Gibson. Le dernier sous-ministre adjoint était M. J. Arthur Côté, décédé il y a quelque temps.

Nous voulons bien croire que M. Gibson a les qualités voulues pour sa nouvelle charge, mais l'on ne sache pas que ce soit la coutume de remplacer par des Canadien-français les Anglais qui laissent à un moment donné leurs fonctions, ou meurent à leur poste,—surtout s'ils occupaient des positions de premier ordre.

(Le Voir du Soir)

NOUS NE PROFITERONS PAS
DU TEMPS DES FETES
Pour faire de gros benefices
NOUS MAINTIENDRONS
Nos Vrais Prix Reduits

Durant tous le mois de Décembre
Profitez-en pour faire vos achats de
NOEL et du JOUR DE L'AN

PARDESSUS et HABILLEMENTS
pour Hommes, Jeunes Gens et Garçons
Nous maintiendrons pendant tout le mois de DECEMBRE les prix réduits déjà annoncés durant notre Vente de Novembre

Casques-Fourrures
Forme Jockey
Hudson - Seal
et
Loup - Marin Noir
Valant $10.00 et $11.00
PRIX DE DECEMBRE
$7.95

CHAPEAUX BORSALINO
Encore durant tout le mois de
DECEMBRE
Au prix Très Spécial de
$7.75

Chapeaux-Velour
Noir, Vert, Brun, Gris
Valant $9.00
PRIX DE DECEMBRE
$6.95

Sous-Vêtements
"STANFIELDS"
Red - label
$2 65
"PENMANS"
No 95
$2.40
"PENMANS"
ouaté
98c

Cravates Cravates
Nouvellement reçues pour les FETES
Une quantité de couleurs et de dessins
les plus nouveaux
EN VENTE DURANT DECEMBRE
aux prix suivants
$3.00 Pour $2.45 — $2.50 Pour $1.95 — $2.00 Pour $1.45 — $1.50 Pour 98c
Boîtes pour les Fêtes, données gratuitement avec chaque achat.
Demandez-les.

Pyjamas d'hiver
en
FLANELLETTE
Rayures de
Couleurs variées
Valant
$4.00
PRIX DE DECEMBRE
$2.95

BAS BAS
Bas "Wolsey-Pure"
laine anglaise
Valant $2.00 pour $1.49
Bas par côtes
pure laine
Valant $1.50 pour 98c
1 lot de bas de laine
Valant $1.00 pour 69c
2 paires pour
$1.35

Chemises de luxe
Pour cadeaux des Fêtes
Valeurs de
$5.50 pour **$4.25** Taxe Comprise
$5.00 pour **$3.95** Taxe Comprise
Autres valeurs de
$2.50 — $2.75 — $3.00
A UN SEUL PRIX
$1.85

FOULARDS
En laine brossée
Valant $2.50
TRES SPECIAL
$1.85
FIBRE DE SOIE
Toutes les couleurs
Valant $3.50
pour
$2.65

GANTS Suède, gris et bruns, doublés. Valant $3.50 pour $2.25
25 p. c. de REDUCTION sur toutes nos autres lignes.

PANTALONS PANTALONS PANTALONS
SERGE BLEUE et NOIRE — SEULEMENT 25 PAIRES A ECOULER
Vendus pendant novembre à $4.75
Réduits de nouveau au prix très spécial de **$3.95**
VALEUR DE **$8.00**

OCCASION EXCEPTIONNELLE POUR ACHETER LES CADEAUX DES FETES POUR HOMMES
Robes de Chambres, Gilets de Fumeurs, Chandails.
Mouchoirs de Toile, et de Soie, Chemises de Soie Foulards de Soie, Sacs de Voyage, Satchels, etc., etc.
Sur tous ces articles et ceux non mentionnés dans cette circulaire, nous accorderons
25 p. c. de REDUCTION pendant tout le mois de Décembre

MAGASIN
ouvert
tous les soirs
A partir du
15 DECEMBRE

P. J. HEROUX
26 RUE HART, TROIS-RIVIERES

Durant que le choix
est au complet
Faites vos achats
POUR LES FETES
le plus tôt possible

CARNET LOCAL

Quand donc la raquette?

Les organisations de raquetteurs sont très actives partout, quand donc les gens de chez nous, se mettront-ils à l'oeuvre. Le club des Trois-Rivières a fait excellente figure l'an dernier lors de la grande démonstration à Québec. Il ne devrait pas tirer de l'arrière cette année pour contribuer un succès de toutes les démonstrations auxquelles il sera invité.

Three-Rivers Brass Foundry

Depuis trois semaines, cette nouvelle compagnie est en opération aux Trois-Rivières. La Three-Rivers Brass Foundry occupe la bâtisse de la compagnie de produits en béton spécial, sur la rue Lejeune, et s'occupe de fondre du cuivre bronzé et rouge, l'aluminium et coule un cuivre qui résiste aux acides.

M. William Beaulieu, qui est le principal intéressé dans cette compagnie possédait auparavant à la Tuque une fonderie de cuivre et faisait tous les travaux de la Brown Corporation; mais un incendie visita sa fonderie. Alors il vint acheter une fonderie à Nicolet, lorsqu'il se décida de venir aux Trois-Rivières qui est un centre des plus avantageux pour une fonderie de ce genre, étant à proximité des importantes compagnies.

M. Beaulieu interviewé par un représentant de notre journal a déclaré qu'au printemps il emploiera surément une trentaine d'ouvriers, parce que ses perspectives sont très encourageantes.

Mouvement immobilier

En parcourant la ville, on voit ci et là de nombreuses constructions s'élever. Dans le voisinage de la nouvelle école du quartier Notre-Dame, sur la rue St-François-Xavier, MM. Edmond Gauthier et Edmond Doucet commencent la construction de deux spacieuses résidences privées.

A l'Ecole Technique

C'est avec une joie toute patriotique que nous suivons la marche ascendante de l'instruction dans la ville des Trois-Rivières. L'Ecole des Arts et Métiers que les écoles du soir contribuent beaucoup à l'extension des sciences mécaniques et au perfectionnement de la classe ouvrière qui fréquente ces cours. Mais il ne faut pas oublier que l'Ecole Technique a une mission à remplir, et qu'elle peut rendre d'immenses services à la jeunesse de ce district. Actuellement il y a 15 élèves qui se sont inscrits pour suivre les cours à l'Ecole Technique, sur un système de trois ans. Les cours du soir sont suivis par un plus grand nombre d'élèves, puisque 164 sont inscrits. Ces cours consistent dans les matières suivantes: mécanique, menuiserie, électricité, dessin, automobile.

La population du district devrait comprendre non-seulement l'importance mais la nécessité des sciences techniques, le devoir même pour notre jeunesse de se tailler une bonne place dans le monde industriel et manufacturier. C'est en suivant un cours à l'Ecole Technique que les jeunes acquerront les capacités nécessaires pour le premier rang.

M. le Principal Biscayar nous a appris que l'ouverture officielle de l'Ecole Technique se fera bientôt; il compte sur la présence de l'honorable premier ministre, de l'honorable J.-A. Tessier, de l'honorable A. David, secrétaire provincial et autres invités de marque.

Nouveaux embaumeurs

On apprend que MM. Paul Morin et Amédée Lussier, de St-Hyacinthe, entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs diplômés, ont l'intention de venir s'établir aux Trois-Rivières.

Académie de la Salle

La semaine dernière M. l'inspecteur L. A. Auger, a visité l'Académie de la Salle.

Le relevé des présences a donné 95% des élèves inscrits présents le jour de la visite. C'est une moyenne excellente par ces temps d'automne, de grippe et de rhume.

—Aux écoles Notre-Dame et St-Philippe la présence moyenne varie de 95% à 97%.

M. l'inspecteur a trouvé les différentes écoles de la ville sur un pied d'efficacité égal sinon supérieur aux meilleures écoles de la Province.

Un congé a été accordé aux élèves par M. l'Inspecteur.

Dangereusement malade

Le Rév. frère Pélérinus, économe à l'Académie De La Salle depuis deux ans et en repos depuis quelques semaines à la maison mère des Frères, à Laval-des-Rapides, est dangereusement malade.

On a perdu tout espoir de le sauver.

Les travaux publics

Le département des Travaux publics le gouvernement fédéral n'a pas été les plus actif au cours de cette année. Des améliorations dans le havre de-vaient être faites, suivant certaines rumeurs accréditées dans le temps, mais rien n'a été réalisé. Ainsi on devait réparer la partie du quai situé en bas du quai Marchand, mais tout est dans le même état de délabrement. Se décidera-t-on pour le printemps prochain.

Il est vrai que des ouvriers ont coupé l'herbe autour du bureau de poste, cet automne, mais qu'est-ce si nous considérons la pelouse qu'on aurait dû semer et les fleurs qui auraient enjolivé les plate-bandes, au cours de l'été. On nous dit cependant que le printemps prochain tout sera amélioré et que les abords du bureau de poste présenteront aux nombreux visiteurs qui passent par cet endroit le plus joli coup d'œil.

De considérables réparations ont été faites au quai de la "Dominion Coal". Depuis trois mois des ouvriers sont occupés à ces travaux d'amélioration, et finiront d'ici à quelques semaines.

Au printemps prochain, tout sera en parfait ordre pour recevoir les grosses cargaisons de charbon.

La population de Louiseville a été plus favorisée que celle des Trois-Rivières. En effet, des réparations très importantes ont été faites au quai principal où accostent les voiliers et les vapeurs qui entrent dans la rivière du Loup.

C'est l'intention du gouvernement de redistribuer les ingénieurs de districts pour les travaux publics du département fédéral. Ainsi, croit-on, l'ingénieur du district des Trois-Rivières résidera à Québec, ce qui a soulevé bien des protestations. Il est bon temps de protester avant que cette redistribution se fasse.

Trainé par ses chevaux

M. Léon Héon, qui conduisait une voiture de l'"Imperial Oil Co." s'est fait traîner, hier après-midi, en face de la gare du C.P.R. par ses chevaux, pris de peur, à la vue d'un train qui entrait en gare. M. Héon fut blessé au genou et on fit mander l'ambulance de l'hôpital Bourgeois où on lui prodigua les premiers soins. On nous informe, ce matin, de l'hôpital, que l'état de M. Héon n'est pas grave.

Chevaux affolés

Deux chevaux attelés sur une charge de barils vides d'huile ont déserté leur conducteur, hier soir, sur la rue Cartier et épouvantés par le bruit que faisait les barils en tombant de la voiture, ont pris la rue Bonaventure où l'on a pu les arrêter, mais non sans avoir effrayé les piétons qui circulaient nombreux à cette heure de la journée. Dans leur course vertigineuse ils ont causé quelques dommages à certains endroits aux galleries et aux clôtures situées sur leur parcours.

Une nouvelle séance

On entend dire dans certains milieux que dans quelques jours, il y aura au Séminaire St-Joseph de cette ville, une répétition de la séance donnée par les élèves de cette institution à l'occasion de la fête de Mgr. Cloutier. Cette séance favoriserait un grand nombre de personnes qui n'ont pu assister à la première, parce qu'elle était exclusivement réservée aux invités.

—Il nous fait peine d'annoncer que Mme Edouard de Carufel, malade à l'hôpital St-Joseph, affaiblit graduellement, en dépit des soins qui lui sont donnés.

—Etaient de passage à l'évêché ces jours derniers: M. l'abbé Grondin, de Lévis, le Révd. Père Arcand, S. J., du collège Ste-Marie, de Montréal.

—La nouvelle construction des Zouaves, rue Volontaire, se poursuit activement et déjà présente un aspect très intéressant.

—M. James Peters, gérant général du département des annonces, à l'Imperial Tobacco Co., était en ville hier.

—M. Lucien Guillemette, agent du Semi-Ready, est de retour d'un voyage d'affaires, à Montréal.

—M. Jos. Sims, de Winnipeg, était de passage en notre ville, hier.

—M. Maurice Cantin, de St-Boniface, était en ville au commencement de la semaine.

—Mlle Marguerite Dufresne est de retour d'une promenade de quelques jours, à Québec, chez M. A. Santerre, inspecteur de la voirie.

—Mme F. Fafard, épouse du député de l'Islet, est en promenade chez sa mère, Mme Octave Girard, de la rue Alexandre.

—MM. John-B. Reid, E.-H. Bégin et C.-E. Vandelpe, de Montréal, étaient hier en ville, et se retiraient au Dufresne.

—M. A-E. Guillemette, de Shawinigan Falls, ex-candidat aux dernières élections partielles dans St-Maurice pour le provincial, était en ville hier, et se retirait au St-Louis.

—M. W. Wallace, de Québec, était en ville hier, pour affaires.

—M. Jos. Cabana, de Joilette, est venu en ville hier, pour affaires.

—Mlle Cécile Pelletier, de St-Hyacinthe, est de passage chez Mlle Gabrielle Madore, de l'avenue Laviolette, pour une huitaine.

—M. David Carbonneau, marchand de St-Etienne des Grès, était en ville ces jours derniers.

—M. et Mme Jos. Lussier, de St-Hyacinthe, étaient en ville hier, et ont rendu visite à M. Ludger Madore, marchand, des Trois-Rivières.

—M. John Bourgeois, de Shawinigan Falls, était en ville, hier.

—Monsieur Joseph Leblanc, de Précieux Sang, était à Trois-Rivières, hier, en voyage d'affaires.

—M. Alfred Rhéault, ex-maire de Becancour, était à Trois-Rivières, hier.

—M. Henry Valerand, de Waterbury, Con., est à Trois-Rivières, en visite chez des parents, pour quelques jours.

—M. Arthur Beauchesne, inspecteur de beurre, de Gestelly, est à Trois-Rivières.

—M. J. Rheault, de Bécancour, est de passage à Trois-Rivières.

—M. Joh. Rheault, de St-Grégoire, est à Trois-Rivières.

—Madame Ernest Richard, de la rue St-Maurice, est revenue d'un voyage à St-Grégoire.

ANNONCES CLASSIFIEES

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A LOUER (flat) bien chauffé, poèle électrique etc. Logis moderne, prix modéré, possession immédiate. Tel. 796. S'adresser à 2c rue St-Jean. J.N.O.

A VENDRE—Piano, davenport, 2 lits simples, poêle à l'huile, etc., en bonne condition. Prix modérés. S'adresser entre 9 à 11 et 2 à 4 à 431 Ste-Cécile. 4

A VENDRE—Une maison à quatre logements sur la rue St-Paul, rapportant $130.00 par mois, rembrissée en briques et nouvellement construite, à vendre à bonnes conditions.

—Un terrain au coin des rues Notre-Dame et Ré[illegible] mesurant soixante-cinq pieds de fro[illegible] sur la rue Notre-Dame par quarante-cinq de profondeur, aussi à vendre à conditions faciles.

S'adresser à L. P. Mercier, 25 Alexandre, Trois-Rivières. J.N.O.

A VENDRE — Balance Toledo, pour épicier ou boucher. S'adresser à Casier 1 Le "Nouvelliste". 2—3 fs

A VENDRE—Chevrolet touriste, 5 passagers. Modèle 1920, en parfaite condition, cinq mois d'usure seulement. S'adresser à J.-B. Badeaux, 446 St-Maurice. 3

ARGENT TROUVE—Une certaine somme d'argent a été trouvée dans le restaurant Gaieté, mardi soir. Veuillez réclamer en donnant description et payant les frais de cette annonce. 3-4

MAISON A VENDRE—En bonne condition, située rue Ste-Julie. Rapporte $720 par année. Pour plus d'informations s'adresser à 308 Ste-Julie. 3-5-7

PERDU.—Un sac à ouvrage en soie noir et violet. Prière à la personne qui a été vue à le ramasser de le faire parvenir au bureau du "Nouvelliste".

LA SOCIETE COOPERATIVE

de chaussures, 204 Notre-Dame, demande à tous les porteurs de séries de coupons de bien vouloir passer à ses bureaux; que les billets aient été vendus ou non. 29-18

POSITIONS VACANTES

Cours de Garde-Malades, à l'Hôpital Protestant, pour le traitement des aliénés (750 lits), Verdun, P.Q. Cours de deux ans, soins à donner aux aliénés et autres soins en général. Salaire payé durant les années d'études. $25 par mois pour commencer. Costume gratuit. Les aspirantes devront être agées de plus de 21 ans, en bonne santé, avoir un caractère docile et une bonne éducation. Ecrire et demander formules d'application au Dr Burgess, B. P. 2280 (Sac Spécial) Montréal. 23 nov.—4 déc.

GERANTS DEMANDES

Une Compagnie d'assurance-vie importante, s'occupant aussi d'accidents-maladies, désire développer ses affaires et s'assurer les services d'hommes d'expérience dans le district de Trois-Rivières. Une chance exceptionnelle pour personnes ambitieuses. S'adresser au Surintendant des Agents, Boîte postale 270, LE NOUVELLISTE, Trois-Rivières.

Représentants Demandés

PAR LA

CANADA LIFE ASS. Co.

Nous offrons des contrats très libéraux assurant un revenu fixe.

S'ADRESSER

BOITE POSTALE 396

L'ELECTION PRIMAIRE

(Suite de la Page 1)

John K., Ahern F. X., Allen G. E., Anderson G. M., ZArgall T. X., Arseneault Alb., Atkinson W., Ayotte P. V., Bad

Badeaux J. B., Balcer Eugène, Balcer H. A., Ballingall Ths., W. B. Baptist, Barnard Joseph, Barrette Viateur, Baxter B. D., Beaulac Henri, Béland Arthur, Bellefeuille Eug., Belzil J. E., Bigué Philippe, Bisson Henri, Blanchette Albert, Bouchard Dr. C. A., Boucher Pierre J. O., Bourque J. V., Bourque R., Buisson Dr. Ed., Bureau Jacques, Burrill Chs., Burrill C. S., Burrill Vivian, Carignan Art., Carignan Uldéric, Caron Paul, Charbonneau C. F., Chenevert D., Cloutier J. W. O., Colquehoun James, Crete Jean J., Cross Ernest C. Dr.,

Dalton J. M., Dansereau Hercule, DeBlois Chs., Denoncourt Ernest L., Desbiens Edgar, Deschamps A., Dubé Anse.me, Duchesneau Ludger, Dufresne J., Dufresne J. A., Dufresne Jos., Dufresne L. E., Dufresne Philippe, Duplessis M. L., Durand J. L., Durand L. D.,

Evans D. A.,

Fontaine W. H., Fortier Maurice, Fortin Jos. L., Fournier, French H. G., Gailloux Jeffrey, Garceau Alide, Gariépy Wilfrid, Gaudette Domino, Gaudette Rosario, Gauthier Edm., Geiger A. D., Germain G., Giard G. A., Girard Henri, Giroux J. H., Gouin A. J., Gow Charlie, Grandmont Bruno, Gravel A. I., Guillet J. E. Notaire, Guillemette L., Guinard H. J.

Hamelin C. E., Hébert G. J., G. Henderson, Heon Adolphe, Heroux A., Heroux Ovide, Higginson W. J., Houde Frederic.

Irmonger A. J...

Jean Emile, Jeffry A. S., Jobb Chs. P. L.

King Clement.

Labelle Norman, Laberge J. B., J. A. Labreche, F. X. Lacoursière, Maurice Lacroix, Frs. Lajoie, E. Langlois, W. Langston, J. H. Larivières, Alp. Laurin, H. O. Lebel, Alcide Lebrun, Dr. J. H. Leduc, J. A. Lefebvre, J. E. Lefebvre, W. P. Lemesurier, J. A. Lemire, J. H. Leroux, J. E. Long, J. B. Loranger.

D. McKean, J. H. McNeil.

L. Madore, J. C. Malone Sars. Malone, J. A. Marchand, M. F. Marcotte, Jos. Mazzi, Keon Methot, James Metzner, Alide Mineau, C. H. Moineau, M. Molesworth, A. Mongeau, R. Morrisette,

M. Neil, R. J. Norton.

Aug. Panneton, D. J. Peake, R. Pelletier, J. Perram, A. Pothier, Harry J. Poulos, J. R. Rene, Ernest Richard, G. E. Richard, J. A. Roberge.

J. R. Rene, Ernest Richard, G. E. Richard, J. A. Roberge A. J. B. Robert, G. H. Robichon, P. Rochon, J. L. Rousseau, J. A. Ryan, Robert Ryan.

J. L. Sanschagrin, Roméo Sarasin, SC. K. Stewart, Henry Surgious.

John Taylor, J. A. Tessier, Dr. O. Tourigny, Robert Rourville, T. H. Trow, J. A. Trudel, E. E. Trudel L. Trudel.

J. H. Vinning.

J. H. Warren.

Réduction du Lundi

CHEZ

GEO. DUFRESNE Enrg.

EN FACE DE LA GARE du C.P.R.

PHONE 152

Si vous n'avez pas le temps de venir au magasin, téléphonez-nous votre commande à 152, et notre voiture ira vous la porter aussitôt.

Assiettes à soupe			la douz.
Blanches	$4.00	pour	$3.22
sortes (moins 10%			
Boîte à pain (moins 10%)			
Plates	3.50	"	2.92
Barre dorée	5.50	"	4.22
Plates	4.90	"	3.77
Bouilloires			
Galvanisées, No 8	2.50	"	2.15
Cadrans			
Cafetière (moins 10%)			
Chaudron granit (moins 10%)			
Crachoirs de toutes sortes (moins 10 %)			
Big Ben	6.00	"	5.10
Baby Ben	6.00	"	5.10
Sleep Meter	4.00	"	3.10
Indian	3.50	"	2.72
Canards			
Nicklé	4.75	"	3.87
Nicklé	3.75	"	3.12
Eau de Vichy			
Célestins	.45	"	.38
Eau de Raga	.25	"	.20
Extrait de Malt	.40	"	.34
Fer électrique	6.50	"	5.19
Grille-pain (Toaster)	6.25	"	5.29
Liniment Minard.	.30	"	.25
Lampes			
Electriques 10W.	.45	"	.39
" 25W	.45	"	.39
" 40W	.45	"	.39
" 60W.	.50	"	.39
" 75W.	1.00	"	.72
" 100W.	1.35	"	1.09
Miroir (moins 10%)			
Montre			
Pocket Ben	3.00	"	2.27
Painkiller	.40	"	.33
Patins (Ajouter ces prix 10% (Taxe de guerre) pour patins de $2.00 et plus)			
Starr Tubes	6.00	"	5.29
Bull Dog Star	2.50	"	1.89
Hockey Star	2.00	"	1.79
Skates Star	2.00	"	1.79
Unplated Demon	8.00	"	1.79
Black Diamond	5.00	"	4.19
Dominion, No 7	3.50	"	2.79
Star No 184 (Ladies Glacier)	3.25	"	2.69
Ladies Glacier No 25	4.00	"	3.19
Bob Sled Skates, pour enfants			.75
Poêle électrique, 1 rond	7.00	"	5.79
Pilules Rouges	.50	"	.39
Pilules Moro	.50	"	.39
Poudres Nervines	.25	"	.18
Poupées	2.00	"	.75
Pilules Crésobène	.50	"	.39
Poudre Grasse de Toilette	.25	"	.19
Poudre de Toilette Pivert	1.75	"	1.32
Rasoirs			
Gillette	5.00	"	4.27
Auto Strop	5.00	"	4.27
King Cutter-Boker	6.00	"	4.69
Sirop Lambert	.35	"	.27
Snap	.25	"	.20
Savon Glycerine	.05	2 pour	.05
Savon Palmolive	.15	"	.10
Savon Cuticura	.30	"	.25
Sirop Mathieu	.35	"	.27
Séchoire	2.25	"	1.92
Tasses et Soucoupes			la douz.
Théière granit (moins 10%)			
Blanches	3.75	"	3.22
Barre dorée	4.50	"	3.48
Vernis à chaussures	.25	"	.18
Vins			
Sherry Valentia	2.25	"	1.92
Rouge	1.00	"	.84
Sherry	2.00	"	1.72
St-Michel	1.75	"	1.57
San Antonio	1.75	"	1.36
Verres			la douz.
A vin	1.50	"	1.12
A bière	2.00	"	1.75

Lisez notre annonce tous les SAMEDIS et vous épargnerez beaucoup d'argent, car nous ajouterons plusieurs autres réductions qui sauront vous intéresser.

Bélanger & Proulx

LIMITEE

24 RUE BADEAUX

TROIS-RIVIERES

Nous sommes les seuls représentants des

POELES

A. BELANGER, Ltée

DE MONTMAGNY

Nous avons toujours en mains un assortiment de

MEUBLES, GRAPHOPHONES, MOULINS A LAVER ELECTRIQUES et à l'EAU, MACHINES A COUDRE, Etc., Etc.

Une visite est sollicitée

J. B. LABERGE

Dir.-gérant.

PARADIS & FILS Enr.

GRAIN, FOIN, FARINE ET ENGRAIS

90 Rue DES FORGES, Trois-Rivières.

Tél. 482 L. CARON, Gérant Sa[illegible] J. N.O

LA PHARMACIE PELTIER

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons racheté notre ancienne pharmacie, No 47 rue Du Platon.

Comme par le passé nous nous efforcerons de donner à notre distinguée clientèle l'attention la plus soignée.

Spécialités : Prescriptions de médecins.

Les parfums les plus exquis, les chocolats Page & Shaw.

J. ALFRED PELTIER, PHARMACIEN

47, rue Du Platon Téléphone 52 Trois-Rivières

J.-CHS VILLENEUVE
139 Bonaventure
Tél. 1031-J

J.-G.-R. VINCENT
145 Ste-Julie
Tél. 911-J

VILLENEUVE & VINCENT

COURTIERS

Assurance contre le feu, vie, accidents, maladie, bris de glaces, automobiles, responsabilité patronale, etc. Surintendant pour le district de Trois-Rivières de la Mutual Life Insurance Co., de New-York

Bureau : 148a rue Notre-Dame

Tél. Bureau 1086

MALADIES VENERIENNES ET DES VOIES URINAIRES

Uréthrites, cystites, prostatites, traitées d'après les méthodes modernes, sous le contrôle du microscope et du cystoscope

Guérison soumise aux épreuves classiques

DOCTEUR C.-A. BOUCHARD

Heures de bureau : de 2 à 4 et de 7 à 8 p.m.

56 AVENUE LAVIOLETTE Téléphone 599

LES TONIQUES HEMOGENOL FAGUET

Il vaut vraiment la peine de signaler au public les récents

Produits Hemogenol Faguet

que la profession médicale, hôpitaux et sénatoriums recommandent hautement. Ils sont classés parmi les Toniques les plus efficaces connus jusqu'à ce jour contre la Faiblesse, l'Anémie, l'Epuisement en général.

Vous les trouverez en vente sous les trois formes suivantes :
PILULES HEMOGENOL FAGUET, Prix : $1.00 (flocon de 100).
VIN HEMOGENOL FAGUET, Prix : $2.00 la bouteille.
ELEXIR HEMOGENOL FAGUET, Prix : $1.50 la bouteille de 17 oz.

DEMANDEZ-LES A VOTRE PHARMACIEN

Dr. Jos. GAGNON

MONTMAGNY, P. Q.

? Qu'avez Vous FAIT DURANT 1920 POUR EGAYER VOS FOYERS

VOUS AVEZ DES JEUNES A LA MAISON QUI GRANDISSENT; s'ils n'ont pas quelque chose pour les attacher à leurs foyers ils prendront le large et vous ne savez que d'angoisses ils vous causeront peut-être plus tard.

PIANOS PHONOGRAPHES

HEINTZMAN DOHERTY DE TOUTES SORTES

SPECIAL pour les Fêtes
Notre Phonographe "Perfection" ainsi que l'équipement complet. Très SPECIAL $100.00

NOUS SOMMES AGENTS POUR LES DISQUES "VICTOR"

L. MADORE & FILS

442, RUE ST-MAURICE, 442

PIANOS, PHONOGRAPHES, MEUBLES DE TOUTES SORTES

LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE DE LOUISEVILLE

Le sénateur Legris soumet ses griefs contre cette dernière devant la Commission des Utilités Publiques, à Montréal

AUGMENTATION DE TAUX

La compagnie d'Eclairage de Louiseville avait augmenté ses taux pour la distribution de la lumière dans Louiseville sans demander autorisation et sans en parler à qui que ce soir. Or ceux qui ne voulurent pas se conformer à cette décision de la compagnie, virent les fils conducteurs de la lumière leur être coupés.

Le sénateur Legris, de Louiseville, ne chanta pas sur le même ton. Il se plaignit de cette augmentation de taux et réclama devant la Commission des Utilités publiques qui fit poser les fils jusqu'à ce qu'une ordonnance aie été prononcée par la Commission sur le litige.

La cause a été plaidée hier après-midi à Montréal, Mr Frs Lacoursière, du bureau légal Tessier, Lacoursière et Désilets représentait le sénateur Legris.

Voici le texte de la requête du sénateur Legris :

1. Que la compagnie électrique de la ville de Louiseville a, par règlement fait, passé et promulgué par la ville de Louiseville, en date du 14 février 1913, obtenu de la dite ville de Louiseville, certains privilèges et franchises en retour desquels la dite compagnie électrique de la ville de Louiseville s'est engagée de fournir, en vertu du dit règlement à tout habitant de la dite ville de Louiseville qui en fer la demande, l'électricité pour fins d'éclairage, de chaleur, suivant certains taux déterminés dans le dit règlement;

2. Que le requérant, l'honorable sénateur J.-H. Legris, s'étant conformé aux conditions et clauses du dit règlement, a obtenu de la dite compagnie ?tpt ans;

3. Que le ou vers le premier de mai 1920, la compagnie électrique de la ville de Louiseville a, sans autorisation et sans permission de la corporation de la ville de Louiseville, non plus que sans aucune ordonnance de la Commission des services publics de Québec, a changé l'échelle de ses taux de prix en les augmentant;

4. Que le quatrième jour de novembre 1920, un des représentants dûment autorisé par les propriétaires du système d'éclairage de la ville de Louiseville a, sur le refus de la part de l'honorable J.-H. Legris, le requérant, de payer le coût de l'éclairage suivant des taux plus élevés que ceux mentionnés dans le règlement No 98, coupé les fils qui conduisaient l'électricité à la résidence du dit requérant, et cela, sans droit, illégalement et arbitrairement;

5. Que vers la fin du mois d'août 1920, la compagnie électrique de la ville de Louiseville a vendu, cédé et transporté tous ses droits, ainsi que la propriété qu'elle avait du système d'éclairage, à M. J.-F. Boulais, agent financier, de la cité et du district de Montréal, et ce dernier est maintenant aux droits de la dite compagnie électrique de la ville de Louiseville;

Qu'en conséquence le dit J.-H. Legris, le dit requérant, demande à ce qu'un lieu, un jour et une heure soient fixés, afin qu'il lui soit permis d'exposer ses griefs; à ce qu'il soit ordonné au dit J.-F. Boulais, agent financier de la cité et du district de Montréal, de comparaître devant cette commission afin qu'il puisse donner les raisons pour lesquelles les fils de la compagnie électrique de Louiseville, qui conduisent l'électricité chez le requérant ont été coupés; et à ce qu'une ordonnance de la Commission des Services Publics de Québec émane, enjoignant au dit J.-F. Boulais, le cessionnaire des droits et obligations de a compagnie électrique de la ville de Louiseville, de remplacer immédiatement et sans délai les fils qui ont été coupés à la résidence du dit requérant, en conformité aux dispositions du règlement No 98.

Le tout respectueusement soumis.

L'enquête est commencée et porte sur des technicalités en matière d'électricité.

LA DOMINION EXPRESS

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3.—Il est peu probable que l'enquête sur le relèvement des tarifs de messageries puisse se terminer avant samedi. A la séance, d'hier après-midi M. McDonnell, administrateur-gérant de la Dominion Express Company, annonça un déficit de $1,600,000 pour la Dominion Express; et prétendit que pour élever les recettes au niveau des dépenses, en 1921, il faudrait un relèvement de 33 pour cent. M. McDonnell affirma que l'établissement de la prohibition dans quatre provinces conformément au vote d'octobre dernier affectait défavorablement les entreprises de messageries, et que la dépression ne pourrait qu'augmenter si l'Ontario vote

BILLET DU SOIR

LES SURPRISES DU DIVORSE

"Cieux, écoutez ma voix, Terre, prête l'oreille" vous, lecteurs, veuillez bien croire que l'histoire que je vais vous conter n'est point une "galé jade". C'est une histoire vécue; une histoire vraie, comme on dit aux tout-petits, quand on veut corser l'intérêt de son récit. Je la cueille tout exprès sur le fil télégraphique, afin de vous plaire et de vous faire faire une pinte de bon sang. Mais à quoi bon vous faire attendre plus longtemps.

Voilà environ cinq ans, un M. Th., qui vivait dans un village du Kentucky, épousait une jeune fille charmante, Melle May Hail; O Hell! quel fichu nom que celui-là! Cette jeune fille possédant, vous n'en doutez pas j'espère, tous les charmes et toutes les vertus Il y en avait bien une qu lui faisait un peu défaut, celle de la fidélité, mais, comme dans ces cas-là, le plus intéressé à le savoir est toujours le dernier à s'en apercevoir, la chose n'aurait eu aucune importance si Mme Th. n'était pas partie un beau matin sans laisser d'adresse, abandonnant so mari à so sort, et à belemaman qui vivait avec le eune ménage depuis les premiers temps du mariage. La mère de la fugitive n'était plus de la prime jeunesse, mais elle devait avoir de beaux restes et être en plus la crème des bell-mères, car M. Th. venant d'obtenir le divorce d'avec son infidèle épouse n'a rien trouvé de mieux, le jour du "Thanksgiving" dernier, que d'épouser sa belle-maman. Epouser sa belle-mère c'est, vous m'avouerez, chose peu commune et peu banale, mais cela n'empêchait pas le jeune ménage de filer le parfait amour. Hélas! pourquoi faut-il qu'il y ait toujours en ce bas monde des empêcheurs de danser en rond et des gens qui ne peuvent même pas s'incliner devant le courage héroïque dont venait de faire reuve M. Th. Cet empêcheur de danser en rond est venu au bout de quatre jours de lune de miel, sous les traits d'un représentant de la loi. Muni d'un mandat en bonne et due forme, il vous a conduit en prison le gendre amoureux de sa belle-mère tout en fredonnant d'un air narquois: 'C'étaient deux amants qui révaient d'amours lointaines". En prison, direz vous, mais pourquoi? Ah! voilà: les Américains qui sont des gens très pratiques et qui se savent capables de commettre toutes les folies ont, paraît-il, prudemment mis dans leur loi, qu'il était défendu d'épouser sa belle-mère. C'est une chose qui ne serait jamais venu à l'idée d'un législateur d'un autre pays, et je crois bien qu'en France, si un original épousait belle-maman le ministère de l'Intérieur le proposerait immédiatement pour la légion d'honneur.

Mais pour une belle-mère qui fait la conquête de son gendre, en voilà une qui n'a pas de chance et qui, vous en conviendrez, mériterait mieux que la paille humide des cachots. Un farceur me souffle que c'est là une des surprises du divorce que Georges Courteline n'avait pas prévues, mais un sceptique ajoute que c'est au contraire un des supplices que le Dante" a oublié dans la description de son enfer.

Ma parole on ne sait plus qui croire par le temps qui court!!!

A. Kerval.

DEMENTI A LONDRES

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 3.—Les fonctionnaires anglais qui ont pris part aux négociations pour la reprise des relations commerciales avec la Russie ont nié hier que le traité fut signé. "Les négociations, ont-ils dit, se poursuivent d'une façon satisfaisante, et tout indique que le traité sera signé dans quelques jours". Des personnes au courant des intentions du gouvernements affirment que celui-ci n'insistera plus pour que les soviets assument toutes les dettes de l'ancien régime, pourvu que les obligations d'un caractère purement commercial soient reconnues".

—M. J. Antoine Hamel, vient de louer les salles du club de Quilles Laurentide.

UNE JOLIE VOLEUSE

Mme Dorothy McFarige, de Detroit, un jolie épouse de seize ans, a été arrêtée à Chicago sous l'accusarion d'avoir volé pour $1,500 de bijoux à Mme Martin Rose, épouse d'un riche agent d'immeubles de Detroit, chez qui elle vivait. Bien que mariée récemment, la jeune femme est séparée de son mari.

—M. Elwood Wilson, chef du Département Forestier à la Cie Laurentide, a commencé à donner une série de conférences des plus intéressantes sur la "Préservation de nos Forêts" aux élèves de l'Académie du Sacré-Cœur.

UN RAID A ROME

(Service de la Presse Canadienne)

Rome, 3.—La police a, hier, fait des perquisitions dans la chambre de la Signora Bianca Odenigo, femme du représentant de Gabrielle d'Annunzio, à Rome. Ils ont aussi perquisitionné dans le bureau d'Odenigo, lui-même. Celui-ci est à Fiume actuellement.

—M. G. Bourgeois, de Ste-Angèle, est de passage en notre ville.

MM. Aug. Dorais, Montréal; H. Rivard, Québec, Pierre Plante, Montréal, W. Wallace, Québec, se sont enrégistrés à l'Hôtel St-Louis.

ACTIONS OBLIGATIONS COTON GRAINS

Keating & McRae

AGENTS DE CHANGE
et courtiers en valeurs de placement.

Monnaies et chèques américains achetés et vendus.
Communications télégraphiques directes avec Montréal et New-York. Fil spécial direct à Chicago.

Téléphones: 1200. 1201. 6, rue Hart, Trois-Rivières.

Chocolats Liggetts et Guth

SPECIAL
POUR UNE SEMAINE

EAU DE RIGA

2 bouteilles pour
38c

LA PHARMACIE WILLIAMS
20-22 RUE HART
TELEPHONES Nos 1 et 1134

"La Pharmacie REXALL"

PLACEMENTS DE DECEMBRE

NOUS OFFRONS,
Sujettes à vente préalable, les débentures suivantes:

Endroit:	Nombre D'années		Rendement:
Ville de Paris, Emprunt Canadien	9½	ans	6½%
Puissance du Canada	3 à 14	"	Prix du marché
Cité de Québec	6 & 10	"	6%
Ville de Toronto, Ont.	4	"	6%
Ville de Shawinigan	5	"	6%
Cité de Montréal	20	"	6%
Cité de Sherbrooke	5	"	6%
Cité de Verdun	24	"	6%
Hopital Notre-Dame	14 à 17	"	6%
Dominion of Canada, (Garante)	14	"	6¼%
Ville d'Edmundston, N.-B.	13 à 29	"	6%
Ville Mont-Royal	24	"	6%
Shawinigan Falls	12 à 29	"	6%
Ville de l'Ile Dorval	19	"	6%
Ville de Joliette	24	"	6%
Province de Québec	12 à 14	"	6%
Village St-Honoré	22 à 38	"	6%
Village Sawyerville	15	"	6%
Commissions Scolaires:			
de Ville Lachine	10	"	6%
de Kenogami	14	"	6%
de Montréal	22	"	6%
Village Bonsecours, l'Islet	26 à 30	"	6%

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES
LIMITEE.
124, rue St-Pierre, QUEBEC. 7, Place d'Armes, MONTREAL.
J. E. THIBODEAU, Correspondant
Chambre 20-21 Edifice Balcer, Trois-Rivières

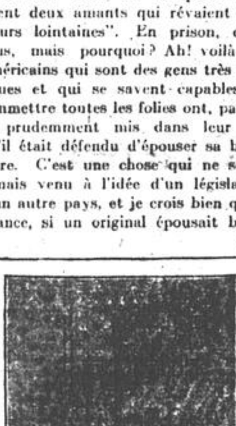

Lorsque vous aurez besoin de Ferronnerie, Quincailleries, Peintures, etc., vous trouverez l'assortiment le plus complet, chez

J. LUCIEN ROUSSEAU
MARCHAND DE FERRONNERIES
Téléphone Bell 1339
COIN ST-PHILIPPE et ST-GEORGES
TROIS-RIVIERES

PLACEMENTS

PUISSANCE DU CANADA
6¼ — 4 et 14 ans
PROVINCE DE QUEBEC
6% — 5 ans
TROIS - RIVIERES
6% — 10 ans
LA SALLE
6% — 4½ ans
AMOS
6% — 5 ans
COMTE TEMISCAMINGUE
6% — 5 ans
SAGUENAY
6½% — 10 à 15 ans
MONT. PUBLIC SERVICE
6½% — 4 ans
STADACONA HYDRO
8% — 11 ans

PROVINCIAL SECURITIES Ltd
105 Côte de la Montagne, Québec
35 St-Antoine, Trois-Rivières
A.-S. BOISVERT, Représentant.

VOYEZ-VENEZ-ACHETEZ

Les prix ci-dessous SONT POUR DU COMPTANT SEULEMENT et seront en force depuis
Lundi le 6 jusqu'à Samedi le 11

SAVON spécial 5 morceaux 40c | LAIT condensé, 2 boites 35c | FROMAGE la lb. 32c

MELASSE BARBADE "FANCY", le gal. $1.50

RIZ GLACE la lb. 14c | Blé-d'Inde 2 BOITES 35c

SUCRE BLANC, la lb. 12c
CASSONNADE, la lb. 11c

BISCUITS A LA CAISSE Au Prix Coûtant | FEVES 4 LBS. 36c | POIS 4 LBS. 36c

CONFITURES, 4 lbs. $1.65

GRAND MAGASIN DE
L'UNION INTERNATIONALE
442, RUE ST-MAURICE, 442
TELEPHONE 1142

AVEZ-VOUS PROFITE
Des Prix Merveilleusement Bas Que Nous Offrons

35%

GOLDENBERG BROS. 184, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES
LE MAGASIN QUI DONNE TOUJOURS les MEILLEURES VALEURS

UNE EPREUVE

—Tout à l'heure, en sortant du bureau, Didier m'a dit qu'il viendrait nous voir ce soir, annonça M. Julien Lorge en s'asseyant pour dîner en face de sa femme.

—Charmant! dit Mme Lorge avec vigueur. Justement je suis fatiguée et comptais me coucher de bonne heure... Il peut se vanter d'être indiscret, et sans-gêne, celui-là! Enfin, je n'ai rien à dire, n'est-ce pas? C'est ton cousin, son ami intime...

—Est-ce de ma faute? Puis-je l'empêcher d'avoir été élevé avec moi, étudiant en même temps que moi, et ensuite d'être entré aussi chez Bergeron où il est comme moi chef de service?...

—Je n'ai pas besoin de votre biographie, je la connais, remarqua Mme Lorge.

Elle sonna. M. Lorge, pour répondre, attendit que la bonne fût ressortie.

—Ce que tu ne veux pas comprendre, c'est qu'il m'embête autant qu'il l'embête, reprit-il avec une âpreté qui contractait son maigre visage bilieux. Il y a trente ans que Didier m'embête, dix ans, dans la famille, on le prenait come un petit prodige parce qu'il lisait de l'esprit à tort et à travers. Au collège, il était le brillant élève qui a de grandes facultés. Plus tard, toutes ses sottises furent les écarts bien naturels d'un caractère indépendant. Je le connais mieux que personne, sois-en sûre, je ne me laisse prendre ni à sa fausse cordialité ni à sa soi-disant supériorité. Il est vaniteux, il est poseur, il n'est pas sérieux, et je suis certain, remarque-le, qu'au fond il ne m'aime pas plus que je ne l'aime! Mais, c'est mon cousin, mon compagnon d'enfance...

—On voit, en effet, que tu le connais bien, observa Mme Lorge avec un petit rire sec.

—...Et je n'ai jamais eu de raisons valables pour rompre avec lui et l'envoyer promener, acheva M. Lorge. J'ajouterai que c'est par ses relations personnelles que nous sommes entrés, lui et moi, chez Bergeron... Maintenant, pour ce soir, si tu es fatiguée, rien ne t'oblige à rester....

—Pas du tout, protesta Mme Lorge qu'animait la curiosité, jamais je ne serai impolie, même avec des gens indiscrets. Du reste, nous devons nous estimer heureux qu'il n'ait pas jugé bon de s'inviter à dîner... Et... tu ne sais pas ce qu'il a à te dire? Un service à te demander, sans doute... De l'argent, peut-être... Je ne veux pas de donner de conseils, mais j'espère que tu réfléchiras avant...

—Sois tranquille!

Ils échangèrent un regard réconcilié. La seule idée qu'on pût leur demander un service les liguait, tout prêts à la défense. Ils quittèrent leur banale et froide salle à manger pour gagner leur salon aussi banal et aussi froid.

Didier arriva vers 9 heures. C'était un gros homme chauve et élégant, à l'ample barbe rousse et aux yeux fins derrière un binocle d'or. Il refusa une tasse de camomille et accepta un verr de cognac offert à contre-cœur par Mme Lorge.

—Mon vieux, j'ai à te parler, dit-il à Lorge, avec une rondeur cordiale. C'est sérieux... très sérieux.

—Si je suis de trop... dit Mme Lorge, pincée.

—Pas du tout, ma cousine, au contraire, je suis très heureux que vous assistiez à notre entretien...

Il but une gorgée de cognac, et d'un air grave qui ne lui était pas habituel:

—Mon cher Julien, il y a entre nous une vieille amitié, une de ces vieilles et solides amitiés d'enfance à qui chaque année en passant apporte un lien de plus...

—Certainement, dit sans chaleur, M. Lorge, qu'une pause de Didier contraignait à répondre, et qui versa sa femme eut un regard furtif signifiant: "Tu avais raison, il s'agit d'un service".

—Je le savais, poursuivit Didier en reposant son verre vide, mais je voulais te l'entendre dire. Mon vieux Julien, je vais maintenant d'apprendre une nouvelle très importante qui m'a été confiée aujourd'hui même par Libierre...

—Le secrétaire général de Bergeron?

—Oui, et il s'agit de la maison Bergeron où toi et moi sommes chefs de service, continua Didier solennel. Bergeron est âgé, fatigué, il n'a ni fils ni gendre pour le soulager dans sa tâche; d'autre part la maison, tant les fabriques que les magasins de vente, prend chaque jour de l'extension, tu le sais aussi bien que moi. C'est un monde à diriger. Bergeron n'y suffit plus; sans vouloir abandonner entièrement les affaires, il désire du repos. Il avait songé à réunir les chefs de service en un comité de direction, mais il a craint des jalousies, des flottements résultant d'un manque d'unité, bref, il est décidé à prendre pour la fin de l'année un directeur adjoint...

—Et ce sera Libierre, naturellement? s'écria M. Lorge, agité.

—Non, Libierre comme Bergeron est âgé et aspire au repos. Il prendra sa retraite lui aussi à la fin de l'année, quand le directeur adjoint sera en fonctions.

—Alors, qui?

—Je vais te le dire, mais, mon vieux Julien, tu te souviendras, n'est-ce pas, de notre vieille amitié et que c'est moi Bergeron a aujourd'hui même arrêté sa décision et signé la lettre qui convoque pour demain, chez lui, celui qu'il a choisi et qui est un de ses chefs de service. . . . C'est fait, si l'intéressé accepte, et ce ne sont pas là choses qu'on refuse, il me semble... J'ajouterai que le choix de Bergeron me cause une grande joie, je le trouve très heureux, très juste, il récompense le vrai mérite. . . .

—Mais dites qui! cria Mme Lorge, frémissante d'espoir.

—Oui, mais avant, encore un mot. Mon cher Julien, par le départ de Libierre la place de secrétaire général va se trouver vacante. C'est une situation difficile à remplir, peut-être, mais très avantageuse et très intéressante. Le nouveau directeur adjoint aura tout pouvoir pour y nommer qui il voudra. Certes, il devra choisir entre plusieurs compétiteurs mais ne penses-tu pas comme moi qu'un parent dévoué, sur qui il pourra compter, lui sera plus utile et plus agréable qu'un étranger?...

Cette fois, M. Lorge avait compris sans doute possible: le directeur adjoint choisi par M. Bergeron c'était lui-même, Julien Lorge, et Didier ayant surpris ce secret en profitait pour venir lui faire sa cour, s'imposer, solliciter un passe-droit . . . déjà un passe-droit! qui certes serait suivi de bien d'autres. Il vit l'avenir: son autorité en échec, sa dignitée sapé par cette camaraderie fastidieuse et envahissante. Il fallait couper court. De vieilles rancunes l'animèrent. Gonflé d'orgueil contenu, il se dressa, déjà omnipotent.

—Ce serait surtout utile et agréable pour le cher parent, articula-t-il avec une austère raillerie. Mon cher Didier, j'apprécie à sa juste valeur ta démarche, mais vois-tu, à mon avis, celui que M. Bergeron investira des hautes fonctions de directeur adjoint ne devra plus avoir ni parents ni amis, s'il veut se montrer digne d'une telle confiance. L'autorité, la juste autorité, doit être aveugle, égale pour tous, sans indulgence, sans faiblesse, sans passe-droit. . . . Pour cette place de secrétaire général dont tu me parles, j'estime que le choix du directeur-adjoint devra s'arrêter sur un homme sérieux, de moeurs rigides, et doué de capacités sinon très brillantes, au moins très sures. . . . Tout autre choix serait déshonorant pour son autorité que tous devront respecter. Je dis tous, tu me comprends bien, mon cher Didier?

—Parfait! jeta Mme Lorge surexcitée.

Il y eut un moment de silence et Didier se leva tout souriant.

—Je m'y attendais bien, dit-il, mais ça me soulage beaucoup de te l'entendre dire, mon cher Julien. Je n'étais tout de même pas tout à fait sûr de te connaître à fond et j'avais un peu peur d'être injuste.... Il y a des malentendus dans ces relations qui datent de l'enfance.... Maintenant, je suis tranquille et ton programme est le mien. . . . Cette place de secrétaire général que tu m'aurais certainement demandée.... Eh bien! ne me la demande jamais, je te la refuserai, parce que j'estime en toute conscience que tu n'es pas capable de la remplir. . . . Tu as l'air étonné, mon vieux, mais c'est que tu t'es emballé à faux, vois-tu. Ce n'est pas toi, c'est moi, que M. Bergeron a nommé aujourd'hui directeur adjoint. . . . (Il se fouilla.) Tiens, voilà sa lettre. . . . Alors j'ai voulu te faire subir une petite épreuve, voilà tout. Bonsoir.

Sans attendre de réponse, il s'en alla.

—Il est encore plus mufle que je ne l'aurais cru, murmura, après un silence, M. Lorge atterré.

Mme Lorge haussa les épaules.

—En tout cas, il est joliment malin, dit-elle non sans admiration.

Frédéric Boutet.

L'église de St-Elie de Caxton

A une réunion des paroissiens de la paroisse de St-Elie de Caxton, sous la présidence de M. le curé Meunier, il a été décidé de reconstruire l'église en pierre et le presbytère en bois mais rambrissé en briques.

On se rappelle que l'église et le presbytère de cette paroisse avaient été incendiés il y a quelque temps alors que le digne curé était absent. Les paroissiens de St-Elie ne sont pas des gens à se laisser décourager et ils vont se remettre immédiatement à l'œuvre pour qu'un nouveau et magnifique temple s'élève à l'endroit où actuellement nous ne voyons que les débris de l'ancienne église.

CONTRE CRAWFORD

(Service de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 3. — Une délégation prétendant représenter 15,000 citoyens de Winnipeg a demandé hier, à l'hon. Thomas Johnson, procureur général, que des mesures soient prises pour empêcher le meeting que doit tenir, le 6 décembre prochain, Lindsay Crawford, président de la Ligue Canadienne pour le "self-determination" irlandais. M. Johnson a promis d'étudier la question avec les autorités municipales.

DESORDRES EN IRLANDE

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 3. — Un télégramme envoyé au "Daily Mail" déclare que les troubles qui ont éclaté hier, à Formoy, localité située en Irlande, dans le comté de Cork, sont l'œuvre des "Blacks and Tans" qui se sont livrés, dans ce village, à des représailles, pour la disparition du capitaine Prendergast et de deux autres hommes, dans ce village, durant la nuit de mercredi dernier.

—M. E. Simard, a été élu président et M. H. Laberge, vice-président de l'Association Musicale des élèves du collège du Sacré-Cœur.

POUR NE RIEN PERDRE

Du "Cri de Paris":

Malgré la saison avancée, deux jeunes gens étaient allés, il y a quelques jours, passer une semaine dans un hôtel voisin de Dinard

Les garçons et les bonnes étaient déjà repartis pour d'autres climats; mais les jeunes gens prirent leur parti, avec bonne humeur, de l'absence de domestiques. On les avait prévenus qu'ils auraient à se servir eux-mêmes. Ils faisaient leur lit et allaient remplir leur broc à la pompe.

Quel ne fut pas leur étonnement, quand on leur remit leur note au départ, d'y trouver cette mention ajoutée au bas à la plume:

"Majoration pour cause de manque de personnel: 10%."

—MM. J. E. Massicotte et J. Cloutier, N. P., de St-Tite, étaient Grand'Mère au commencement de semaine.

CONNAISSEZ-VOUS LA

CELEBRE POTION ANTILAITEUSE

du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

C'est le plus grand

Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS: Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, le temps de la grossesse, fausses couches évitées, jambes de lait, maux de matrice, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsies, impuretés du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi $2.50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

AGENTS DEMANDES

DOCTEUR SIROIS,

Il me fait plaisir de vous dire que vos remèdes m'ont fait un grand bien. Les démangeaisons que j'avais aux mains et même jusque sous les pieds ont complètement disparu.

Votre dévouée,

Madame Arthur MAURAIS,
Lac Noir, P.Q.

LE MASSACRE DES PRIX

SE CONTINUE A NOTRE MAGASIN

La foule a fait un accueil si chaleureux à notre vente que nous avons décidé de faire un massacre général de toute la marchandise en magasin.

Jamais de toute notre existence avons-nous offert des occasions aussi sensationnelles et ce à des prix aussi bas.

N'Hésitez pas! Le Temps d'Acheter Est Arrivé.

SPECIAL

25 douzaines de SOUS-VETEMENTS de laine, par côtes, de qualité pesante, célèbre marque "STANFIELD", valeur régulière de $3.25. Extra spécial pour cette vente

$1.95

QUATRE OCCASIONS SPECIALES

ROBES

39 ROBES, tissus variés, plusieurs modèles, enjolivées de tricots fantaisie, quelques modèles avec perles. Prix régulier $37.50. Réduites à

$19.75

MANTEAUX

Un lot limité de beaux MANTEAUX de confection élégante, tissus de très bonne qualité, plusieurs nuances. Spécial pour cette vente

$17.75

COMPLETS

Tout notre assortiment de COMPLETS, élégants et de très bonne qualité, valeur régulière jusqu'à $45.00. Pour

$22.95

PARDESSUS

Une ligne spéciale de PARDESSUS et CLOAKS que nous écoulerons tant que le lot durera à

$23.75

Une visite à nos Magasins vous fera voir la quantité innombrable d'occasions incroyables que nous offrons à tous nos clients.

CHAPEAUX "BORSALINO"

La meilleure marque de chapeaux sur le marché. Prix régulier $12.00. Nous les sacrifions durant cette vente à

$7.50

VENEZ EN FOULE!

VOUS NE SEREZ PAS DESAPPOINTES

SYNDICAT DES TROIS-RIVIERES

19, RUE des FORGES

Avis est par le présent donné qu'à l'expiration de deux mois de la date du présent avis, C. R Whitehead, industriel, Geo. M. Anderson, comptable, W. D. Fisher, percepteur de revenu, R. W. Louthood, comptable, D. L. Adams, comptable, tous de la cité et du district des Trois-Rivières, qu'ils s'adresseront au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, pour lui demander l'émission d'un arrêté en conseil, confirmant un acte de vente, par lequel les personnes ci-devant désignées ont acquis un lopin de terre, n'excédant pas 35 arpents en étendue, pour y établir sur le dit lopin de terre un cim tière et en faire usage comme site de cimetière; le tout aux fins du titre onzième, chapitre 3ième, section 21ème des Statuts Refondus de la province de Québec de 1909.

Trois-Rivières, 21 octobre 1919.

Tessier, Lacoursière & Fortier,
Procureurs des requérants

13-20-27 nov. —4-11 déc.

COUR SUPERIEURE

Province de Québec,
District des Tr is-Rivières,
No 134

DAME MERILDA BELLERIVE, de la ville du Cap de la Madeleine, district des Trois-Rivières, épouse commune en biens de Joseph Fafard, autrefois de la ville du Cap de la Madeleine et mainten nt résidant enl a cité de Montréal, judici irement autorisée à ester en justice,
Demanderesse,

vs

JOSEPH FAFARD, autre fois de la ville du Cap de la Madeleine et maintenant résident en la cité de Montréal, district de Montr al,
Défen eur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 17ème jour d'août 1920

Les Procureurs de la Demanderesse,
TESSIER, LACOURSIERE ET FORTIER.

20-27-nov. -4-11-18-24-déc

Three Rivers Welding

SOUDURE GENERALE

TRAVAUX DIFFICILES
UNE SPECIALITE.

Tél. 1163, 94 Rue ST-Antoine
TROIS RIVIERES

NOUS AVONS LANCE L'APPEL

Et le Public A Su Profiter Largement de Notre Grande Vente

Lundi, Mardi et Jeudi, 6, 7 et 9 DECEMBRE

Nous leurs fournirons l'occasion d'acheter de la marchandise à des prix plus bas que jamais auparavant. Aux prix que nous avons marqué notre marchandise, nous sommes persuadés que toutes les personnes économes des Trois-Rivières voudront prendre avantage des aubaines offertes.

Cette Vente Fera Sensation Dans les Prix !

Quelques-unes des Occasions qui vous seront offertes à cette vente.

SOIE HABUTAIE 8 Momées, toutes les meilleures couleurs. Valant $1.95 et $2.10. Spécial à **$1.35**	Chiffon de soie, pour robes de soirée, 5 couleurs seulement. Valant $1.45 pour **.89c.**
Belle doublure pâle, spéciale pour Manteaux et costumes; cinq teintes différentes. Valant $1.40. Pour **.99c.**	Drap velours, assorti de couleurs, pour Manteaux et Costumes d'hiver. valant jusqu'à $7.25. Pour **$4.99**

Magnifique tricolette de soie, pour robes, jupes et blouses de fantaisie. Couleurs : brun, taupe, noir, blanc, bleu marin, vieux rose et bleu Alice. Régulier $6.75 la verge. Extra spécial à **$5.29**	25 pièces de coton jaune, 34 pouces de largeur, très bonne pesanteur; valant 40c pour **.29c.**
Velours français, très bonne pesanteur, 22 à 24 pouces; assortis d couleurs; $2.10 pour **$1.39**	15 pièces de coton jaune de bonne fabrication, valant 35c pour **.25c.**

Coton blanc cambric, marque "WABASSO". Quantité limitée; régulièrement 50c la verge. Très spécial pour **.29c.**	35 pièces de ruban nouvellement reçu, pour articles de fantaisie, valant $1.35. Pour **.99c.**
Toutes nos INDIENNES : de 40c pour 30c; 35c pour **.25c.**	Gilets en Jersey de laine couleurs et grandeurs dé, sassorties; vendus déjà à $21.00. Spécial à **$12.99**

NOTRE ASSORTIMENT DE GARNITURES DE MAISON MERITE UNE VISITE DE VOTRE PART

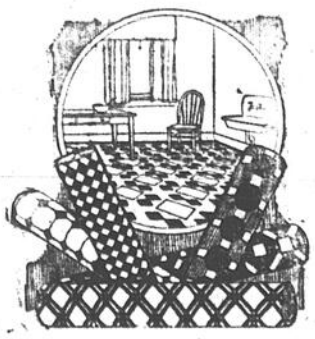

PRELARTS
De bonne qualité, 16 patrons assortis.
Valant $1.10, spécial lundi, mardi et jeudi .79cts

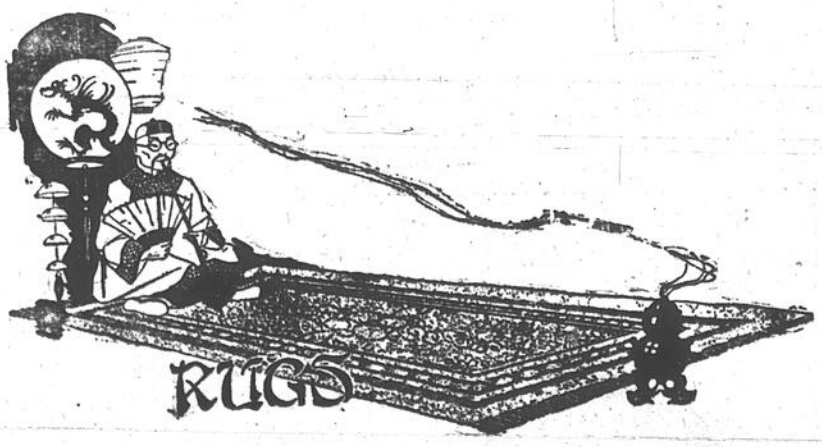

45 Rugs de Fantaisie, marque " BRUXELLES ". Valant $3.35. Extra spécial $2.58

Draperies

Repp à rideau, largeur 36 pouces, couleurs: brun, bleu, copen, vieux-rose et vert. Valant 1.60 pour $1.10

Madras de couleurs pour vivoirs. Valant $2.45 pour $1.79.

10 patrons de tapis à escalier "Tapestry", bonnes couleurs, 27 pouces de largeur, régulier $2.65 pour **$1.99**

3 patrons seulement de tapis à chemin, en velours, pour passages ou escaliers, fabrication anglaise. Valant $3.85 pour **$2.79**

LA MAISON

JOS. L. FORTIN

Le Plus Grand Magasin de Nouveautés et Confections entre Montréal et Québec.

177, RUE NOTRE-DAME, - - TROIS-RIVIERES